

Les Enjeux

Quotidien national de l'économie

Eco

Jeudi 18 avril 2024 - Prix : 20 DA - <http://www.lesenjeuxeco.dz> ■ N°360 ■

Chronique Eco

**La géopolitique
n'explique pas tout :
se méfier de ses
opportunités et de
ses contraintes**

P 16

CONCURRENCE, NUMÉRISATION, INVESTISSEMENT,
HYDROCARBURES ...

Des dossiers importants examinés par le gouvernement

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier à Alger, une réunion du gouvernement consacrée à l'examen et l'étude de plusieurs dossiers. A l'ordre du jour de cette réunion, indiquent les services du Premier ministre dans un communiqué, l'examen de l'avant-projet de loi définissant les règles relatives à la concurrence. P 3



CONSEILLER EN INVESTISSEMENT
PARTICIPATIF

**La COSOB octroi d'un
agrément provisoire à
Sarl YINVEST**

La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) a annoncé hier l'octroi d'un agrément provisoire, pour une durée de 12 mois, à la «Sarl YINVESTI» en qualité de Conseiller en Investissement Participatif (CIP), conformément aux dispositions du règlement COSOB n°23-01 du 12 avril 2023 fixant les conditions d'agrément, d'exercice et de contrôle des CIP, indique la Commission dans un communiqué.

P 2

INDUSTRIE AUTOMOBILE

**La sous-traitance
appelée à se renforcer**

Avec le retour de l'activité de la fabrication du premier véhicule en Algérie, le marché de la sous-traitance, qui constitue la base de toute industrie, est devenu un souci constant des pouvoirs publics. Reste que cette activité devra répondre aux besoins des manufacturiers, tant en quantité qu'en qualité. L'organisation avant-hier à Oran d'une rencontre par le constructeur Stellantis avec des opérateurs algériens, était une occasion que le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a saisi pour souligner, l'importance de la création d'un tissu de sous-traitance dans le domaine de l'industrie automobile, en mesure de répondre aux normes et aux standards internationaux.

P 5

SONELGAZ-GENERAL ELECTRIC

**Signature d'un accord
pour la production
d'équipements de postes
électriques**

Le Groupe Sonelgaz a signé, mercredi à Alger, un accord avec la société américaine « General Electric » visant à étendre les capacités actuelles de leur projet commun, General Electric Algeria Turbines (GEAT), notamment à travers la production d'équipements de postes électriques à haute et très haute tension.

P 5

PASSATION DE MARCHÉ SUSPECT ENTRE «
MOBILIS » ET UN CONSORTIUM ALGÉRO-
ÉTRANGER

**Trois individus placés
en détention 2**

TRANSPORT AÉRIEN

**Air Algérie renforce ses
dessertes internes P 4**

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

**Nécessité de modèles
prospectifs pour un mix
énergétique durable P 5**

CONSEILLER EN INVESTISSEMENT PARTICIPATIF

La COSOB octroi d'un agrément provisoire à Sarl YINVEST

La Commission d'Organisation et de Surveillance des Opérations de Bourse (COSOB) a annoncé hier l'octroi d'un agrément provisoire, pour une durée de 12 mois, à la «Sarl YINVESTI» en qualité de Conseiller en Investissement Participatif (CIP), conformément aux dispositions du règlement COSOB n°23-01 du 12 avril 2023 fixant les conditions d'agrément, d'exercice et de contrôle des CIP, indique la Commission dans un communiqué.

Le conseiller en investissement participatif est chargé de la création et de la gestion, sur internet, de plates-formes de conseil en investissement participatif et de placement de fonds du grand public, dans des projets d'investissement participatif, précise la même source. Il est important de souligner à l'attention du public que cet agrément provisoire ne devient effectif, indique la COSOB, que lorsque la société mettra en ligne sa plateforme de conseil en investissement participatif avec toutes les conditions techniques de sécurité informatique requises en la matière, à l'issue de quoi la COSOB délivrera un agrément définitif marquant ainsi l'entrée officielle en activité de ce conseiller (CIP). Rappelons que cet agrément provisoire est le premier du genre depuis l'adoption du cadre réglementaire en octobre 2023, ajoute-t-elle.

Selon les détails de la COSOB, l'activité de Conseil en Investissement Participatif (CIP) représente un mode de financement alternatif innovant qui met en relation des investisseurs avec des projets d'investissement participatif. Elle joue un rôle crucial dans le financement de l'économie réelle, en offrant aux startups et aux TPE ayant des difficultés à obtenir des fonds via les circuits bancaires la possibilité de lever des fonds auprès du grand public de manière rapide, innovante et à moindre coût, conclut-elle.

S.T.

NUMÉRISATION

Signature d'un accord de coopération entre l'AGCE et l'ONDEFOC

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Karim Bibi Triki, a présidé, avant-hier à Alger, avec le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine Merabi, la cérémonie de signature d'un accord de coopération entre l'Autorité gouvernementale de certification électronique (AGCE) et l'Office national de développement et de promotion de la formation continue (ONDEFOC).

Par Slimane T

La signature de l'accord a eu lieu en présence de la Haut-commissaire à la numérisation avec rang de ministre, Meriem Benmouloud, et en marge de la cérémonie de distinction des lauréats du Concours national sur l'innovation, organisé par le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, à l'occasion de la célébration de la journée du savoir (16 avril), selon un communiqué du ministère de la Poste et des Télécommunications.

Après avoir passé en revue les principaux indicateurs liés à la contribution du secteur à la dynamique de transition numérique que connaissent les différents secteurs, notamment en ce qui a trait à l'amélioration de la connexion à internet et de la qualité du débit, à la généralisa-

tion de l'utilisation du paiement électronique et à la promotion de l'inclusion financière, M. Bibi Triki a mis en avant l'importance de l'initiative mise en œuvre par les deux secteurs, en vertu de l'accord et qui «s'inscrit dans le cadre d'une démarche visant à développer le traitement des procédures adoptées dans la formation à distance».

Le projet de coopération prépare le terrain pour «la mise en place d'une plateforme dédiée à la signature électronique des certificats permettant de les envoyer aux parties concernées, y compris les stagiaires, par voie numérique et instantanée, avec un niveau de sécurité et de fiabilité très élevé», a assuré le ministre.

Il a ajouté que l'initiative de coordination multisectorielle, objet de la signature, procède de «l'intérêt particulier que le secteur de la Poste et des Télécommunica-

tions accorde au citoyen en lui assurant l'accès à un service de qualité, une démarche, a-t-il dit, qui constitue l'essentiel de la feuille de route du secteur issue du plan d'action du gouvernement qui consacre, à son tour, les engagements du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la concrétisation de la transition numérique».

Le ministre a également réaffirmé, à cette occasion, «la pleine disponibilité du secteur de la Poste et des Télécommunications, à travers ses compétences, ses services administratifs et ses opérateurs, à mettre son expertise à la disposition du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et autres secteurs et organes, pour garantir le succès du processus de certification et de signature électroniques dans notre pays», a conclu la même source.

PASSATION DE MARCHÉ SUSPECT ENTRE « MOBILIS » ET UN CONSORTIUM ALGÉRO-ÉTRANGER

Trois individus placés en détention

Le juge d'instruction près le Pôle pénal national économique et financier (Alger) a ordonné la mise en détention provisoire de trois (3) individus et le placement de quatre (4) autres sous contrôle judiciaire pour leur implication dans une affaire de passation de marché suspect entre l'opérateur mobile Mobilis et un consortium algéro-étranger, ayant entraîné une « dilapidation énorme de deniers publics », a indiqué un communiqué du Parquet près le même pôle.

« En vertu des dispositions de l'article 11, alinéa 3 du Code de procédure pénale, le Parquet de la République près le Pôle pénal national économique et financier porte à la connaissance de l'opinion publique qu'à la suite d'informations faisant état de la passation d'un marché suspect entre l'Etablissement public économique +ATM MOBILIS+ et un consortium algéro-étranger, une enquête préliminaire a été ouverte », précise la même source. L'enquête a permis de confirmer « les dé-

passemments signalés concernant ledit marché, entaché de conflits d'intérêts et d'octroi d'indus avantages ayant entraîné une dilapidation énorme de deniers publics de manière illégale, avec la complicité de responsables d'ATM MOBILIS, en l'occurrence, l'ancien chef du département réseau et services, un ancien employé de l'entreprise, le président de la Commission des marchés d'ATM Mobilis et le gérant de +SARL DATA MENA+ ».

« Après parachèvement de l'enquête préliminaire, une information judiciaire a été ouverte sur les faits reprochés aux mis en cause sus-cités et leurs acolytes, pour délits d'incitation de fonctionnaires publics à l'abus d'influence effectif et supposé en vue d'octroyer à des tiers d'indus avantages, participation à la dilapidation volontaire de deniers publics, tout en tirant profit de l'autorité et de l'influence d'agents d'entreprises publiques en vue d'obtenir des avantages non justifiés et un aménagement des prestations et des délais

de livraison, à leur profit ».

Ils sont, également, poursuivis pour des délits de « conflits d'intérêts, blanchiment des revenus criminels issus des crimes de corruption, recel et détournement de leur origine illégale, transfert des biens issus des revenus criminels dans le cadre d'une bande criminelle, avec exploitation des facilitations que confère l'activité professionnelle, des faits prévus et punis par les articles 398 bis, 389 bis 2, 42 du Code pénal, 26 F2, 29, 32 F1, 42, 43 et 52 de la loi sur la prévention et la lutte contre la corruption ».

« En date du 15/04/2024, monsieur le juge d'instruction a auditionné les mis en cause lors de leur première comparution et ordonné de placer trois (03) d'entre eux en détention provisoire. Il s'agit des accusés répondants aux initiales de « B.S », « G.M » et « B.O ». Quatre (04) autres mis en cause ont été soumis aux mesures de contrôle judiciaire. L'information judiciaire est encore en cours ».

Quotidien économique

Les Enjeux
Eco

Edité par la
SARL

Les enjeux Eco
Tel: 06 98165554

Gérant
Belmihoub
Abdelaziz

Directeur de
publication
Radji Zahir

Siège social
03,Rue Ali Boumendjel
Square Port Said , Casbah
email: lesenjeuxeco@gmail.com

ccb : BDL 005
001700000003889 09

Impression
Centre : SIA

Distribution
Centre:
les enjeux Eco

«Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité»
Agence ANEP 01, avenue Pasteur, Alger
Téléphone : 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 - 020 05 13 45 - 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
Programation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ovargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

CONCURRENCE, NUMÉRISATION, INVESTISSEMENT, HYDROCARBURES ...

Des dossiers importants examinés par le gouvernement

Le Premier ministre, Nadir Larbaoui, a présidé, hier à Alger, une réunion du gouvernement consacrée à l'examen et l'étude de plusieurs dossiers. A l'ordre du jour de cette réunion, indiquent les services du Premier ministre dans un communiqué, l'examen de l'avant-projet de loi définissant les règles relatives à la concurrence.

Par Zahir R

Cette première mouture est élaborée suivant les directives du président de la République relatives à la lutte contre la spéculation, prévenir les situations de domination et de monopole et également améliorer la gouvernance économique, précise la même source. Cet avant projet de loi sur la concurrence sera présenté lors de la prochaine réunion du Conseil des ministres pour approbation avant d'être soumis aux débats devant le Parlement avec ses deux Chambres (APN et Conseil de la Nation). En effet, à travers cette nouvelle loi sur la concurrence, le marché national et l'activité économique-commerciale seront mieux encadrés et d'en finir avec les situations d'anarchies et de concurrence déloyales imposées notamment par certains producteurs et marché informel. En effet, le ministère du Commerce propose, à travers cette loi, plusieurs mesures susceptibles de traiter, voire pallier plusieurs dysfonctionnements enregistrés sur le marché. Les amendements proposés dans le cadre du projet de loi sur la concurrence concernent les marges bénéficiaires, l'encadrement des prix des produits de base, le monopole sur le marché et les règles de la concurrence loyale, en œuvrant à conférer davantage de transpa-

rence aux transactions commerciales entre professionnels. Ledit projet prévoit aussi des sanctions "rigoureuses" contre les opérateurs qui usent de leur position dominante sur le marché pour déstabiliser l'approvisionnement du marché. Le gouvernement a également examiné, selon la même source, un avant-projet de révision de la loi sur la gestion, le contrôle et l'élimination des déchets, ainsi qu'un projet de décret exécutif portant conditions de fonctionnement des aéroports afin « de fournir de meilleures prestations aux voyageurs ». Dans le cadre du suivi de la mise en œuvre du nouveau système d'investissement, le gouvernement a entendu une présentation sur l'avancement du processus d'assainissement et d'aménagement des zones d'expansion touristique et de mise en valeur des biens immobiliers touristiques, relevant des biens privés de l'État et destinés à la réalisation de projets touristiques sous la supervision de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI). Le dossier de la numérisation a été également à l'ordre du jour de cette réunion du gouvernement. En effet, un exposé sur la numérisation du secteur de la Poste et des communications. Ceci a permis de passer en revue les progrès réalisés dans le domaine du renforcement des équi-

pements informatiques et de communication, du développement du service de paiement électronique et de la diffusion de la certification et de la signature électroniques. Le gouvernement a également examiné le cadre réglementaire relatif à la qualification des bureaux d'études et d'expertises dans le domaine des hydrocarbures. Ce nouveau règlement vise à garantir et répondre aux meilleures exigences de compétences pour mener à bien des études et des expériences dans ce domaine et à accompagner la mise en œuvre des investissements importants qui sont mis en œuvre dans le cadre de la stratégie de valorisation des ressources pétrolières. Par ailleurs, et dans le cadre de l'achèvement du cadre juridique lié au renforcement des liens entre l'université et le monde de l'économie, notamment en ce qui concerne le développement de nouveaux mécanismes pour accompagner les diplômés universitaires hautement qualifiés, le gouvernement a examiné un projet de décret exécutif précisant les conditions et modalités de réalisation d'une thèse de doctorat dans le milieu professionnel. Cette dernière établirait un cadre réglementaire permettant la création d'une relation intégrée entre les organismes en charge de la recherche scientifique et les institutions économiques, conclut la même source.

AVEC LA CRISE DES PRIX

Le chocolat pourrait regagner son statut de produit de luxe

Depuis le début de l'année, le cacao est la matière première dont les prix ont le plus augmenté sur le marché. Cette évolution affecte l'ensemble des acteurs de la chaîne de valeur mondiale de la fève et pourrait induire des changements importants pour l'industrie dans le futur. La hausse des prix du cacao pourrait redonner à terme aux barres chocolatées leur rang de produits de luxe. C'est ce qu'a indiqué à l'Agence Ecofin, George Edward, consultant indépendant et fondateur de la firme Kleos Advisory, active sur les marchés des matières premières agricoles en Afrique. Depuis le début de cette année, les prix du cacao ont grimpé de 143 % (+ 6 000 \$) à New York franchissant le cap des 11 000 \$ alors qu'à Londres, la tonne de cacao a déjà vu son prix plus que doubler depuis janvier dépassant les 8 000 livres par tonne. Ceci en raison des inquiétudes sur la production mondiale et la perspective d'un 3ème déficit consécutif en

2023/2024. Selon le responsable, cette évolution du marché pourrait placer les différents acteurs devant des choix opérationnels et conduire à de nouvelles tendances du côté de la consommation. « Si la hausse des prix continue, le cacao sera à un moment trop cher pour l'industrie. Les acheteurs ne pourront plus simplement s'en procurer. On pourrait assister à une réduction de l'utilisation du cacao dans les tablettes de chocolat ou à une hausse des prix des produits chocolatés purs. Cela deviendra un produit de luxe », explique M. Edward. Plus largement, la flambée des prix sur le marché mondial pourrait marquer la fin d'une période faste pour la consommation du chocolat. En effet, sur les deux dernières décennies, la phase d'expansion de la production tirée par le défrichement de la forêt tropicale et l'installation de nouvelles plantations avaient conduit à une offre élevée sur le marché mondial grâce à la Côte d'Ivoire où la récolte a

franchi le cap des 2 millions de tonnes, soit 4 fois plus que dans les années 80. Cette situation a profité aussi bien aux industriels qui ont pu avoir accès à une matière première peu chère et booster leurs marges de même qu'aux clients européens et américains qui ont pu accroître leurs consommations. Dans ce sillage, les producteurs notamment en Côte d'Ivoire et au Ghana ont été parmi les grands oubliés. La faiblesse des prix garantis au regard de l'évolution du niveau de vie et de la hausse des prix des intrants depuis quelques années ont conduit à un sous-investissement dans des plantations vieillissantes et rendu les cacaoyers plus sensibles aux maladies comme le Swollen Shoot. Avec les effets du changement climatique et la nouvelle réglementation de l'UE sur l'interdiction d'importation de produits liés à la déforestation devant être appliquée dès le début 2025, les perspectives de production pourraient être plus limitées à court terme.

Agence

COOPÉRATION Magramane reçoit la vice-ministre en charge du changement climatique au ministère sud-coréen des Affaires étrangères

Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères et de la Communauté nationale à l'étranger, Lounès Magramane, a reçu mercredi la vice-ministre en charge du changement climatique au ministère des Affaires étrangères de la République de Corée, Hyoeun Kim, qui effectue une visite en Algérie du 15 au 17 avril, indique un communiqué du ministère. Cette rencontre a permis aux deux responsables de passer en revue les différents aspects de la coopération bilatérale et les perspectives de sa consolidation, en vue de renforcer davantage le partenariat stratégique liant les deux pays depuis 2006, lit-on dans le communiqué. « Il a été également question, pour les deux pays qui siègent, depuis le 1er janvier, au sein du Conseil de sécurité des Nations unies, en tant que membres non permanents, d'échanger les vues et de coordonner les positions sur plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun », ajoute le texte.

PÉTROLE Le Brent baisse à moins de 90 dollars

Les cours du pétrole baissaient encore mercredi, les investisseurs mettant en balance les risques géopolitiques au Moyen-Orient d'un côté, les stocks et l'état de l'économie américaine de l'autre. Dans la matinée, le prix du baril de Brent de la mer du Nord, pour livraison en juin perdait 0,38% à 89,68 dollars. Son équivalent américain, le baril de West Texas Intermediate (WTI), pour livraison en mai, baissait de 0,41%, à 84,98 dollars. Le président de la Réserve fédérale américaine (Fed) Jerome Powell a indiqué mardi que « les dernières données macroéconomiques » n'avaient « clairement pas renforcé (la) confiance » des membres de l'institution quant au retour de l'inflation vers son objectif de long terme, soit 2% par an. L'inflation a ainsi rebondi en mars aux Etats-Unis, à 3,5% sur un an contre 3,2% précédemment, selon l'indice de prix à la consommation CPI. Les investisseurs attendent des données hebdomadaires sur les stocks de pétrole américains. La fédération des professionnels du secteur, l'American Petroleum Institute (API), a estimé mardi que les réserves commerciales de brut américaines s'étaient renforcées de plus de 4 millions de barils pour la semaine achevée le 12 avril. Les données de l'API sont toutefois réputées moins fiables que celles de l'Agence américaine d'information sur l'énergie (EIA), qui publiera mercredi ses statistiques hebdomadaires sur l'état des stocks américains. Les analystes s'attendent également à une augmentation des stocks de brut, mais plus modeste.

INDUSTRIE AUTOMOBILE

La sous-traitance appelée à se renforcer

Avec le retour de l'activité de la fabrication du premier véhicule en Algérie, le marché de la sous-traitance, qui constitue la base de toute industrie, est devenu un souci constant des pouvoirs publics. Reste que cette activité devra répondre aux besoins des manufacturiers, tant en quantité qu'en qualité. L'organisation avant-hier à Oran d'une rentre par le constructeur Stellantis avec des opérateurs algériens, était une occasion que le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a saisi pour souligner, l'importance de la création d'un tissu de sous-traitance dans le domaine de l'industrie automobile, en mesure de répondre aux normes et aux standards internationaux.

Par Sirine R

L'absence d'un réseau de sous-traitance qualifié et capable de fournir des pièces conformes aux normes internationales ne peut pas permettre un fort taux d'intégration dans l'industrie automobile que le gouvernement appelle de tous ses vœux. Dans un pays où les besoins du marché sont estimés à 350 000 véhicules par an, il s'agit là d'une carte que doit jouer l'Algérie pour attirer les investisseurs et les constructeurs étrangers, avec la possibilité de booster l'économie nationale avec les perspectives d'exportation de voitures à fabriquer dans le pays. C'est pour cela que Ali Aoun intervenant à l'ouverture d'une rencontre organisée par le groupe Stellantis, qui a réuni 90 opérateurs algériens et étrangers, dans le but de nouer des partenariats de sous-traitance pour la fabrication des pièces et composantes automobiles, a noté que cette démarche vise à garantir le lancement d'une industrie automobile basée sur l'intégration locale, à travers la création d'un tissu de sous-traitance en mesure de répondre aux normes et aux standards internationaux en matière de qualité et de sécurité. En bref, le marché automobile demeure confronté à des défis à plus d'un niveau pour répondre aux aspirations et espoirs du citoyen. Des spécialistes estiment que le nombre de sous-traitants dans le domaine de la pièce de rechange des véhicules est «faible» par rapport aux défis qui attendent l'Algérie dans le domaine

de la fabrication. Il faut dire que le secteur de la sous-traitance est considéré comme similaire au secteur industriel en Algérie, dont la contribution au produit intérieur brut ne dépasse pas 5% malgré toutes les capacités et les atouts disponibles. C'est en cela que la rencontre organisée par Stellantis, qui est le 4eme groupe autos mondial, revêt, un intérêt tout particulier. Cette rencontre, qui a réuni 90 opérateurs de 7 pays, soit l'Algérie, la Turquie, la France, l'Italie, la Tunisie, le Portugal et la Chine, vise à présenter la stratégie du groupe Stellantis en matière d'achat et d'approvisionnement en pièces et composants automobiles. Durant cette rencontre, le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique a expliqué que son ministère ambitionne "de construire des partenariats gagnants dans différents domaines de sous-traitance, soit localement ou en joint-venture pour satisfaire la demande nationale ou à l'export". Il a également souligné la volonté du ministère de l'Industrie et de la Production pharmaceutique et son engagement à bâtir une base solide pour le développement de l'industrie automobile en s'associant avec des partenaires ayant une grande expérience dans ce domaine. "Cette démarche vise également à constituer une base de PME sous-traitantes afin d'assurer une intégration locale en valorisant les matières premières et en stimulant le progrès technologique, scientifique et l'innovation", a-t-il noté. Il a, par ailleurs, estimé que l'écosystème est aujourd'hui favorable pour attirer les

investissements nationaux et étrangers dans l'industrie automobile, mettant en avant les avantages offerts par la loi sur la promotion de l'investissement. Le chef d'opération Moyen-Orient et Afrique du groupe Stellantis, Samir Cherfan, a souligné pour sa part que le projet Fiat Algérie est un premier écosystème automobile intégré en Algérie, que les sous-traitants peuvent rejoindre. L'Ambassadeur d'Italie en Algérie, Alberto Cutillo, a souligné que le gouvernement italien suit le projet Fiat Algérie avec "beaucoup d'attention", ajoutant que l'Italie est prête à continuer à accompagner l'Algérie dans l'implantation de l'industrie automobile, à travers un partenariat gagnant-gagnant qui caractérise les relations bilatérales entre les deux pays. Des observateurs soulignent que toutes les pièces du puzzle sont réunies pour développer cette industrie, et l'élever à un rang international, mais soulignent aussi, que les sous-traitants sont dans l'obligation de plus investir dans la Recherche et le développement, car de la même manière que la numérisation s'impose à l'industrie automobile, les exigences en matière de durabilité sont beaucoup plus élevées. L'industrie de la sous-traitance ne doit nullement se cantonner dans, la fabrication de pièces, mais aussi penser à leur durabilité. Car d'ores et déjà, il faut penser à mettre en place un système de vente de pièces détachées automobiles remises à neuf et de haute qualité, ainsi qu'un système de retour qui recycle chaque produit. Et c'est en cela que la sous-traitance se pérennisera

SONELGAZ-GENERAL ELECTRIC Signature d'un accord pour la production d'équipements de postes électriques

Le Groupe Sonelgaz a signé, mercredi à Alger, un accord avec la société américaine « General Electric » visant à étendre les capacités actuelles de leur projet commun, General Electric Algeria Turbines (GEAT), notamment à travers la production d'équipements de postes électriques à haute et très haute tension. La cérémonie de signature s'est déroulée au siège de la Direction générale de Sonelgaz, sous la supervision du PDG de Sonelgaz, Mourad Adjal, en présence de cadres dirigeants du groupe, et d'une délégation de responsables de General Electric, conduite par le directeur exécutif Power Services pour le Moyen-Orient, l'Afrique et l'Asie du Sud, Joseph Anis. Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Adjal a souligné l'importance de cet accord qui permettra de répondre aux besoins de Sonelgaz en matière d'équipements de postes électriques à haute et très haute tension, et de réaliser l'autosuffisance dans ce domaine, avec la possibilité d'exporter ce type d'équipements à l'avenir. Sonelgaz avait créé en 2014 une société mixte avec General Electric, « General Electric Algeria Turbines (GEAT) », pour la fabrication de composants de turbines et le montage de turbines à gaz et à vapeur pour la mise en service de centrales électriques, à travers son usine à Ain Yagout (environ 30 km de la ville de Batna).

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Nécessité de modèles prospectifs pour un mix énergétique durable

La mise en œuvre de modèles énergétiques prospectifs, notamment avec l'appui de l'intelligence artificielle, doit permettre de réaliser une transition durable et fiable basée sur les ressources nationales disponibles, a estimé mercredi à Alger l'expert en énergies renouvelables (ENR), Dr. Bouziane Mahmah. Lors d'une conférence organisée par l'Ecole nationale supérieure de Kouba (Alger), l'expert a plaidé en faveur de modèles énergétiques prospectifs permettant de modéliser les besoins et le type de ressources disponibles sur le

moyen et long terme dans le cadre d'une transition énergétique réussie. "Il faut réaliser une transition énergétique étudiée dans ses détails les plus précis, tenant compte des ressources disponibles et des intérêts majeurs du pays", a-t-il affirmé, soulignant l'intérêt de banques de données fiables sur l'énergie pour une meilleure visibilité. Evoquant le potentiel de l'Algérie en termes de transition énergétique, M. Mahmah a souligné l'importance de la ressource solaire au niveau national, estimant qu'elle est "la ressource la moins impactée par les effets

du changement climatique". En effet, a-t-il dit, d'autres ressources renouvelables sont directement lésées par les effets du changement climatique. "La sécheresse a provoqué une importante baisse de production hydroélectrique dans le monde en 2023", a-t-il indiqué, ajoutant également la "sécheresse du vent", ce qui fait stagner les turbines éoliennes. Par ailleurs, l'expert a expliqué que la transition énergétique nécessite de plus en plus de ressources minières afin de produire les composants et les équipements liés aux ENR. En outre, M. Mahmah a indiqué

que l'intelligence artificielle peut aider à créer des modèles technologiques permettant d'absorber le CO2 émis afin de rendre ce gaz renouvelable et éviter d'éventuelles taxes émises par des marchés étrangers sur certaines productions émettrices de carbone. "Le problème n'est pas les énergies fossiles mais plutôt les rejets de gaz à effet de serre", a-t-il expliqué, ajoutant que des recherches à travers le monde visent à élaborer des solutions pour capter les gaz à effet de serre pour les retirer de l'atmosphère.

R E.

GHARDAÏA
Intensifier les efforts pour organiser le transport routier

Le ministre des Transports, Mohamed El-Habib Zahana, a mis en avant, mardi à Ghardaïa, la nécessité d'intensifier les efforts pour organiser les lignes de transport routier et assurer le confort des voyageurs.

« Il appartient de déployer davantage d'efforts pour organiser les dessertes de transport en vue d'assurer le confort des passagers, tenir compte des conditions des chauffeurs de bus leur épargnant la conduite sur de longues distances et l'aménagement de l'axe de la RN-1 reliant les wilayas de Ghardaïa et El-Meniâa », a souligné M. Zahana lors de sa visite de travail dans la région.

Le ministre a, à ce titre, fait part que "la gare routière de la wilaya de Ghardaïa sera hissée en structure régionale en vue d'aplanir les contraintes entravant le secteur dans cette région qui revêt une grande importance économique et prendre en charge les attentes des citoyens".

M. Zahana a, lors de cette tournée, inspecté l'aéroport "Moufidi Zakaria-Noumérat" de la wilaya de Ghardaïa, d'une capacité d'accueil de 200.000 passagers/An, où il a écouté des explications sur le fonctionnement de cette infrastructure aéroportuaire et les prestations offertes aux passagers, notamment les Hadjis.

Le ministre a, à ce titre, insisté sur la nécessité de réunir toutes les conditions nécessaires au niveau des structures aéroportuaires du pays, leur organisation et équipement pour assurer le confort des pèlerins à destination des lieux saints de l'Islam.

Il s'est, à ce titre, félicité de la mise en œuvre, au niveau de la gare routière de Ghardaïa, de la vente électronique des billets de voyage via l'application "Mahatati" permettant au voyageur d'avoir son billet de voyage par voie électronique usant de la carte interbancaire (CIB) sans déplacement à la gare.

CAMPAGNE DE PRÉVENTION ET LA LUTTE CONTRE LES INCENDIES À ORAN

Mobilisation de 14 équipes d'intervention

La conservation des forêts de la wilaya d'Oran a mobilisé 14 équipes d'intervention, de communication et de surveillance, dans le cadre du dispositif opérationnel de la campagne de prévention et de lutte contre les incendies, qui sera lancée en juin prochain, a-t-on appris, mardi, auprès de cette administration.

Un dispositif opérationnel a été mis en place comprenant 6 équipes mobiles de première intervention, appuyées par des camions-citernes et une colonne au niveau de la conservation des forêts, de même que 8 équipes de liaison, de surveillance et de contrôle pour effectuer des patrouilles au niveau des zones forestières, a indiqué, le chargé de la communication et de l'information au niveau de la conservation des forêts, Saad Ilies.

Ces moyens mobilisés sont en cours d'installation dans le cadre de la campagne de prévention et de lutte contre les feux de forêts au niveau de 10 zones sensibles dans les communes de Misserghine, Aïn El Kerma, M'sila, Bab El Hamara, Tafraoui, Gdyl, Arzew et Mers El Hadjadj, selon la même source.

Onze postes de vigie ont également été installés dont 5 à Arzew, 3 à Oran et 4 à

Boutlélis, a déclaré le chargé de l'information et de la communication de la conservation des forêts, qui a souligné que dans le cadre de la campagne de lutte contre les incendies, 48 saisonniers ont été recrutés, cette année, pour renforcer le dispositif de surveillance et partant contribuer à l'extinction des feux en cas de déclaration de foyers d'incendies.

Pour ce qui est de l'aspect organisationnel de la campagne de lutte contre les feux de forêts, 7 décisions ont été prises cette saison pour mettre sur pied un comité de wilaya pour la protection des forêts, un comité opérationnel permanent pour la protection des forêts et la surveillance des espaces forestiers, ainsi que d'autres décisions interdisant tout rejet des déchets à l'intérieur des espaces forestiers et l'entrée de véhicules dans ces espaces et autres mesures.

Aussi, la conservation des forêts de la wilaya d'Oran a réalisé des travaux sylvicoles dont l'ouverture et l'aménagement de pistes et de tranchées pare-feu, en plus de la pose de 30 panneaux de signalisation à l'entrée des forêts et l'organisation d'opérations de sensibilisation et de prévention contre les incendies de forêts à l'occasion de fêtes nationales et internationales dont la journée nationale de l'arbre et la journée mondiale des zones humides, a-t-on indiqué.

A rappeler qu'un seul feu de forêt a été enregistré l'an dernier dans la région de Misserghine, ravageant 0,5 hectare, selon le bilan de la conservation des forêts de 2023.

gnaler que la wilaya d'Oran dispose d'une superficie forestière totale, estimée à 41.258 ha dont 85 pc se situent sur la bande côtière, faisant d'elle une destination pour de nombreux estivants.

AÏN TEMOUCHENT

Le parc hôtelier prochainement renforcé par 800 lits supplémentaires

Le parc hôtelier de la wilaya de Aïn Temouchent sera renforcé, lors de la saison estivale de l'année en cours, par 800 lits supplémentaires, a-t-on appris du directeur local du Tourisme et de l'Artisanat, Mohamed Bensaoud.

Ces prévisions sont à retenir, eu regard au rythme appréciable des travaux de réalisation de deux hôtels, implantés à Béni-Saf et Rachgoune-plage, à l'initiative d'opérateurs privés, dont la capacité d'accueil cumulée est estimée à 800 lits et dont l'entrée en exploitation est prévue au courant de la prochaine saison estivale, a fait savoir le même responsable.

Il est à signaler, dans ce contexte,

que le secteur du tourisme a été consolidé, cette année, par un nouveau centre de thalassothérapie, réalisé au niveau de l'hôtel "Safina", à Terga-plage, ajoutant ainsi une plus-value à la qualité des prestations offertes aux estivants, à l'échelle locale et nationale, a fait observer la même source.

La wilaya de Aïn Temouchent compte 44 établissements hôteliers, offrant une capacité d'accueil cumulée estimée à pas moins de 7.000 lits, outre des agences de voyages œuvrant à l'exploitation optimale du potentiel touristique côtier et thermal (Hammam Bouhadjar).

Cette wilaya côtière de l'Ouest du pays recèle également plusieurs

sites et monuments historiques pour la promotion desquels de nouveaux circuits touristiques ont été créés, parallèlement à l'encouragement des associations et des clubs de randonnées pédestres à organiser dans ces sites des sorties touristiques et à les vulgariser auprès du large public par le biais des plateformes numériques et des réseaux sociaux.

Par ailleurs, le secteur du tourisme au niveau de la wilaya a lancé, cette année, des études pour l'aménagement de trois plages, à savoir celle communément appelée "Le sabot du Chameau", sise à Béni-Saf, celle "d'El Aïn", dans la commune de Sidi Ben Adda et "Zouanif" dans la commune de Oulhaça, et ce dans l'op-

tique d'inscrire de nouvelles opérations devant porter sur la réalisation de nouvelles pistes d'accès et d'offrir de meilleures conditions d'accueil aux estivants, a indiqué la même source.

Il est à signaler également que la bande côtière de la wilaya compte 18 plages autorisées à la baignade ouvertes, chaque année, pour accueillir les estivants dans de "bonnes" conditions, sachant que la commission de wilaya de préparation de la saison estivale a programmé à cet effet plusieurs sorties, outre l'organisation de cycles de formation au profit des concessionnaires des plages, encadrés par des professionnels du domaine.

MILA

La culture du tournesol programmée sur une superficie de 400 hectares

Le secteur agricole de la wilaya de Mila a pour objectif de mettre en terre des plants de tournesol sur une superficie de 400 hectares au titre de la saison agricole en cours (2023-2024), a-t-on appris, auprès de la direction des services agricoles (DSA).

Le chef du service de l'organisation de la production et de l'appui technique au sein de cette direction, Mohamed Bengouiten, a précisé que la DSA s'employait, à l'heure actuelle, à la "sensibilisation et à la motivation" des agriculteurs afin qu'ils s'engagent dans le programme de culture du tournesol, en ciblant particulièrement les professionnels activant dans le sud de

la wilaya où les ressources d'irrigation sont disponibles, et ce, pour "garantir le succès entrevu lors des premières expériences menées dans la wilaya en matière de culture du tournesol qui nécessite des quantités d'eau importantes".

Le même responsable a également souligné qu'avec les mesures incitatives de l'Etat, en direction des agriculteurs souhaitant cultiver ce type de plantes oléagineuses, l'objectif fixé "peut largement être atteint, d'autant que les semences leur seront fournies gratuitement, en plus de leur offrir la possibilité de reporter le paiement des redevances d'acquisition des intrants, notamment les engrais, jusqu'à ce que

le tournesol soit récolté et vendu".

Afin d'assurer le succès de l'opération, la DSA, en collaboration avec les opérateurs économiques concernés par l'acquisition de la production et son orientation vers l'industrie de production d'huiles, "accompagnera les agriculteurs et les aidera à respecter le parcours technique de cette plante oléagineuse, depuis la bonne préparation du sol jusqu'à la récolte", a-t-il déclaré.

S'agissant de la réponse attendue des agriculteurs, au sujet de leur disponibilité à participer au programme prévu, la même source a indiqué que plusieurs conventions ont été conclues entre les agriculteurs des communes

de Teleghma, d'Oued Athmania et de Tadjenanet, et des opérateurs économiques désirant prendre en charge la production.

"Le travail se poursuivra jusqu'à la fin de la période de plantation qui s'achèvera le mois de mai, dans l'optique d'attirer d'autres agriculteurs vers cette filière à travers la sensibilisation et l'explication des méthodes de culture du tournesol, et des avantages dont disposent les producteurs pour atteindre l'objectif fixé, ce dernier étant inscrit dans le cadre du programme national de développement de la filière des plantes oléagineuses", a conclu M. Bengouiten.

Innovation et performance de l’entreprise

L’innovation est la clé de la performance de l’entreprise. Cette dimension qui faisait hier la différence de réussite entre les entreprises qui innovent et celles qui n’innovaient pas est aujourd’hui devenue vitale avec le rôle d’accélérateur que jouent les nouvelles technologies, notamment l’IA et les big data. Au point qu’il est aujourd’hui possible de dire que l’alternative est « innover ou disparaître progressivement ». Autant dire qu’il n’y a pas d’alternative !

Par Alain Conrard,
CEO de Prodware Group (*)

L'innovation est aujourd'hui plus que jamais centrale dans la performance des entreprises. Mais toutes n'ont pas besoin de la même performance. Elles n'ont donc pas besoin de la même innovation. Si le besoin d'innover est universel, il n'y a pas pour autant de rythme universel de l'innovation. Chaque entreprise a sa propre trajectoire et ses propres enjeux. Il faut donc s'éloigner d'une vision généralisante, voire idéologique, pour adopter un point de vue plus réaliste, donc plus nuancé, tel qu'il apparaît sur le terrain concret des entreprises. L'innovation est aujourd'hui le discriminant qui pèse le plus sur les entreprises. Discriminant objectif : les entreprises les plus innovantes (ou celles qui ont le plus recours à l'innovation) sont souvent celles qui connaissent la plus grande réussite. Ce recours, on va le voir, doit évidemment être en phase avec les réalités et les besoins de l'entreprise. Mais aussi discriminant psychologique : beaucoup de chefs d'entreprise sont impressionnés devant l'innovation. Et ceci pour des raisons de taille, de capacité financière, de domaine d'activité, ou, de façon plus pernicieuse, pour des raisons de confiance en eux. Nombre d'entre eux pensent que l'innovation n'est pas accessible, et qu'elle est un domaine réservé aux grandes entreprises ou à l'univers de la tech composé de quelques rares élus aux pratiques ésotériques : chercheurs du MIT, de la Silicon Valley ou du plateau de Saclay. Ils se jugent incapables de comprendre l'innovation, notamment dans la dimension de grande complexité technologique qu'elle a prise. Et donc, ils se croient incapables de l'utiliser à leur profit. Certains s'inquiètent du cloud public ou du rôle grandissant de l'IA dans la conduite des affaires. D'autres se sentent même perdus, et songent à vendre leur entreprise ne sachant plus en quel sens agir.

Pourtant, l’innovation est là, et il faut s’en accommoder.

Mais si elle concerne toutes les entreprises (de la plus minuscule à la plus gigantesque), elle n'est pas pour autant une pratique unique et totalitaire, écrasant sous une puissance unificatrice la diversité du réel. Il faut donc penser au concept d'innovation, non pas comme à une notion univoque, mais au contraire recouvrant des significations diverses qui expriment chacune des niveaux distincts d'une réalité multicouches. Il n'y a pas l'innovation, mais des innovations, des niveaux et des réalités d'innovation multiple. On peut bien sûr reprendre les éléments de langage du marketing pour penser ce phénomène comme un processus unifié qui touche toutes les entreprises de manière égale. Pourtant, en cette manière comme en toute chose, il faut se garder des généralités et prendre la mesure d'un paysage économique plein de nuances. Voir les choses ainsi, casser le côté monolithique du concept tel qu'il est générale-

ment envisagé, permet entre autres de remédier à la crainte qu'inspire le phénomène à certains chefs d'entreprise. Une telle approche du concept permet en effet de comprendre que l'innovation est pour tout le monde. Il y a forcément un niveau d'innovation qui s'accorde aux besoins de toute entreprise, y compris la plus petite, la plus modeste.

L’innovation : à la fois sectorielle et systémique

On peut avoir l'impression illusoire que l'innovation touche le produit, et seulement le produit. Elle serait responsable du progrès de l'offre d'une entreprise. Cette idée est bien sûr pertinente, mais la réalité est plus complexe. En fait, il y a un double apport de l'innovation : un côté sectoriel et un côté systémique. Sectoriel, parce que l'innovation fait progresser telle ou telle activité, en lui apportant de nouvelles solutions ; et systémique, parce qu'elle a un effet général : technologique, mais aussi culturel et social. L'exemple d'Amazon qui a bouleversé les cartes avec un système de livraison infiniment plus rapide (imposant par là à tout le marché une nouvelle norme dans le rythme de désirabilité des produits) est significatif. Parmi les conséquences sociologiques, ceci nous a tous rendu beaucoup plus impatients dans la satisfaction de nos désirs de consommation. Ainsi, l'innovation structure très largement au-delà de sa seule dimension technologique à travers les modes de pensée et les nouvelles logiques qui l'animent : elle permet de penser autrement. De quelle manière ? Parce qu'elle est au service de la performance et qu'elle est obligatoire pour la compétitivité (le présent) et la pérennité des entreprises (le futur), l'innovation ne touche pas uniquement le cœur des métiers, elle a également un effet général qui fait que l'économie ou l'industrie, voire la société tout entière, se développent aujourd'hui dans un bain général d'innovation. Celui-ci forme le terreau pour d'autres façons de penser le développement économique. On peut, par exemple, aujourd'hui, être une toute petite entreprise d'une dizaine de collaborateurs qui fait du savon de Marseille en Allemagne, et exporter dans le monde entier. Ici, l'innovation a peut-être aidé cette entreprise à mieux produire un savon de meilleure qualité pour moins cher (dimension sectorielle), mais elle l'a surtout aidé à se développer grâce à cette innovation transversale qu'est le commerce électronique (dimension systémique). La double dimension (sectorielle et systémique) fait que l'innovation ne touche pas que le produit ou la conception du produit, elle touche la proposition de valeur globale que l'entreprise apporte à ses clients.

Adapter l’innovation à l’entreprise, et pas l’inverse

Même si l'innovation est aujourd'hui impérative, il faut que l'entreprise et l'entrepreneur fassent preuve d'une forte dose d'intelligence, d'anticipation, d'agilité, de flexibilité pour la calibrer et l'appliquer avec justesse à la situation de l'entreprise.

Car le recours à l'innovation répond certes à des besoins de marché ou d'un marché à créer. Mais il doit aussi s'ajuster à la capacité de l'entreprise de se transformer à la vitesse nécessaire. Et, dans bien des cas, cette vitesse n'est pas celle que le rythme frénétique de progression de l'univers numérique ou que l'innovation impose. En fait, il y a tant de situations particulières que le rythme de progression de toutes les entreprises ne saurait être uniforme : sauf à se mettre en danger, chacune doit aller à son rythme. Pour les entreprises, il ne s'agit pas de tenter de suivre sans recul toutes les innovations (à supposer que leur situation financière le leur permette), mais de s'appuyer sur l'innovation pour continuer à vivre et à mieux vivre et à être plus performant de manière progressive. Le besoin d'innover est désormais un acquis, une nécessité de base, une obligation dont plus personne ne doute. Ce qui fera la différence, c'est ce dosage à tous les niveaux de l'entreprise pour qu'elle puisse se transformer de manière efficace ou muter de manière pertinente. Le point de réussite sera déterminé par l'attention que l'on portera aux bénéfices que l'on va extraire de l'innovation, à quel niveau on va l'appliquer, et à quelle vitesse. La question porte sur les modalités et la pertinence. Comment innover ? Quel poids, quel moyen et quelle vitesse lui donner, et avec quelle ambition ? Il y a donc à trouver un juste équilibre entre ce que l'innovation permet et ce qu'on permet à l'innovation de faire en termes d'intensité et de vitesse dans l'entreprise. Innover doit être fondé sur une réflexion approfondie du dirigeant ou de l'équipe dirigeante pour une bonne compréhension de toutes les dimensions pour l'écosystème de l'entreprise. C'est ainsi que, bien au-delà de la réflexion sur les produits ou sur l'offre en général, le succès de l'innovation repose sur un juste dosage dans son intégration progressive dans l'entreprise. C'est à l'innovation de s'adapter à l'entreprise, et pas l'inverse. Pour qu'elle soit réussie, elle ne peut avoir lieu que sur une échelle de temps que l'entreprise et son environnement - notamment les fournisseurs ou toutes les parties prenantes - sont capables d'affronter et d'absorber. Même si la nécessité et la perception du besoin d'innovation est plus grande qu'il y a une dizaine d'années, même s'il y a aujourd'hui une bien plus grande maturité de l'utilisateur, rien ne dit que toute entreprise relève d'une logique d'innovation maximaliste. L'innovation ne peut se faire que dans une logique pensée de transformation maîtrisée, à l'échelle des besoins et des capacités concrètes de l'entreprise. Les entreprises qui vont réussir vont être celles qui auront bien calibré (c'est-à-dire avec le plus grand réalisme) la manière avec laquelle elles vont innover par rapport à leur plan de route, qu'il soit initial ou revu. Et là, toute l'intelligence du dirigeant se joue dans le fait de savoir accorder ses choix d'innovation avec son objectif d'entreprise.

La performance, mais pas à tout prix

Si la performance des entreprises est directement liée à l'innovation, il importe de réaliser que la notion de performance ne relève pas des seuls registres économique ou technologique : elle concerne également la dimension sociale. Les nouvelles technologies - notamment les IA génératives - vont bouleverser l'équilibre de nombreuses entreprises par l'apport d'un niveau de performance incroyablement élevé, mais aussi par une réorganisation profonde de l'emploi. Il est donc nécessaire d'envisager l'ensemble du tableau de la performance en observant tout l'éventail des conséquences, et pas seulement les lignes de bas de bilan. C'est le sens du rapport remis à Emmanuel Macron le 13 mars par la Commission de l'intelligence artificielle dans ses développements consacrés à l'avenir du marché du travail. La Commission présente une analyse positive sur l'impact de l'IA, à condition que son implémentation dans l'entreprise se fasse en même temps qu'un accompagnement et de négociations. Pour étayer ses conclusions, la Commission s'appuie sur une étude issue des données de l'Insee. Elle constate que 321 entreprises ayant adopté l'IA entre 2018 et 2020 ont vu leur nombre total d'emplois augmenter, contrairement à 897 autres qui ne l'ont pas fait. Cette augmentation est largement due à l'apparition de nouveaux métiers, absents de l'entreprise avant 2018. Le rapport note que les gains de productivité sont tels qu'ils absorbent significativement un possible « effet d'éviction », c'est-à-dire la suppression de certains postes. Cet effet accélérateur de productivité est mesuré partout. En avril 2023, une étude américaine du National Bureau of Economic Research de Cambridge relève que « l'assistance de l'IA augmente la productivité des agents de 14 %, mesurée par le nombre de problèmes de clients qu'ils peuvent résoudre par heure ». Même s'il n'est pas remplacé, le travail d'une majorité de collaborateurs sera touché d'une manière ou d'une autre par l'IA. S'interrogeant sur l'acceptabilité de cette technologie dans les entreprises, la Commission regrette que « les travailleurs et leurs représentants sont aujourd'hui peu associés aux choix technologiques et organisationnels ». Avec cette notation, ils confirment que l'innovation ne se résume pas à un ensemble d'éléments techniques : elle est aussi en très large partie une problématique sociale et sociétale, et doit aussi être envisagée comme telle. C'est bien en cela que l'innovation est potentiellement porteuse d'une amélioration de la performance des entreprises, notamment dans la dimension sociale qu'elle occupe. En cette matière, le rôle de stabilisateur social des ETI en région va s'affirmer encore davantage dans les années qui viennent.

(*) auteur de l'ouvrage « Osons ! Un autre regard sur l'innovation », un essai publié aux éditions Cent Mille Milliards, en septembre 2020, CEO de Prodware Group et le Président de la Commission Digitale et l'Innovation du Mouvement des ETI (METI).
SOURCE : Les-crises.fr

IRAK

Le retour en force de TotalEnergies entre production de pétrole boostée et centrale solaire géante

Après la signature d'un contrat de 10 milliards de dollars avec le gouvernement irakien, TotalEnergies est en train de développer ses activités dans le pays. Entre l'augmentation de sa production de barils, le captage du gaz naturel et la création d'une centrale solaire géante, le groupe veut concrétiser localement son virage vers un positionnement multi-énergies. Revenu en Irak en 2009 (après une présence de 1927 à 1961) le groupe français y a acquis des parts pour exploiter le champ d'Halfaya (22,5%) aux côtés de PetroChina, opérateur du site situé au sud-ouest du pays (45%). Mais pour TotalEnergies son vrai retour date de 2021 avec le Gas-Growth Integrated Project (GGIP). Ce projet à 10 milliards de dollars doit permettre d'augmenter la production énergétique du pays autour de quatre projets liés au pétrole, au gaz et aux énergies renouvelables. Prévu sur 25 ans, le GGIP se concentre autour du champ pétrolier de Ratawi, près de Bassora, dans le sud du pays. Son montage financier a pris deux ans. Les autorités irakiennes voulaient une part de 40% pour la compagnie pétrolière nationale du sud de l'Irak, la Basra Oil Compagnie (BOC), mais ont finalement topé pour 30%.

ÉGYPTE

Le Caire travaille à mettre en place 7 corridors logistiques intégrés reliant la mer rouge et la Méditerranée

La création de ces corridors s'inscrit pour l'Égypte dans la perspective de tirer plein profit de sa position géographique et de devenir une plaque tournante incontournable pour le commerce via la mer rouge et la Méditerranée.

L'Égypte planche sur la mise en place 7 corridors logistiques intégrés qui associent un ensemble d'infrastructures routières et ferroviaires pour relier les ports de la mer Rouge à ceux de la Méditerranée, a révélé le ministre égyptien des Transports, Kamel el Wazir. L'initiative figure au nombre des projets structurants prévus dans le Plan de développement durable de l'État horizon 2030, dont l'un des objectifs consiste à faire du pays une plaque tournante régionale du transport et de la logistique. Les corridors mailleront plusieurs régions stratégiques et couvriront notamment les villes de Sokhna, Alexandrie, Arish, Taba, Le Caire, Tanta, Mansoura, Dameitta, Gargoub, Saloum, Assouan, Abou Simbel, Safaga, Qena et Tartour. Ils permettront concrètement d'interconnecter les «



pôles de production des secteurs industriel, agricole, minier et de services aux ports maritimes grâce à un transport rapide et sécurisé, y compris les ports secs et les zones logistiques intégrées ». Comptant sur sa position géographique qui fait de son espace conti-

mental un pont naturel entre les pays bordant la Méditerranée et la mer rouge, l'Égypte cherche en effet à capitaliser sur cet atout. Depuis 2014, le pays a multiplié les investissements dans le développement des ports, mais aussi des infrastructures logistiques de soutien, notamment les chemins de fer, ports secs, complexes industriels divers, pour accompagner la croissance attendue du trafic portuaire. Le canal de Suez qui draine environ 20% des volumes mondiaux de conteneurs constitue l'épine dorsale de cette vision de l'État. Il faut néanmoins indiquer que depuis novembre 2023, les activités y ont connu un recul notable avec la recrudescence des attaques terroristes des Houthis dans le cadre du conflit Israël-Palestine. Fin janvier, les chiffres officiels estimaient à près de 42% le volume du trafic perdu depuis le début des attaques.

TUNISIE

Le déficit commercial à 550,6 MD, en janvier 2024

Le déficit commercial s'est nettement allégé de 49,7%, pour s'établir à un niveau de 550,6 millions de dinars (MD), en janvier 2024, contre 1095,4 MD en janvier 2023, c'est ce qui ressort des données publiées, lundi, par l'Institut National de la Statistique (INS). Le taux de couverture a gagné, ainsi, 8,1 points par rapport à janvier 2023 pour s'établir à 90,3%. L'allègement du déficit est expliqué par la hausse des exportations de 2,1%, à 5,1 milliards de dinars, contre une baisse des importations de 7,1%, à 5,7 milliards de dinars, au cours

du premier mois de l'année 2024. L'augmentation observée au niveau des exportations concerne essentiellement le secteur des industries agro-alimentaires (+66,2%) à la suite de la forte hausse de nos ventes d'huile d'olive, drainant des recettes à hauteur de 607,8 MD, en janvier 2024, contre 270,1 MD, une année auparavant. En revanche, les exportations du secteur de l'énergie ont régressé de 21%, celles des mines, phosphates et dérivés de 17,8%, celles des textiles, habillement et cuirs de 6,2% et celles des industries mé-

caniques et électriques de 2,1%. Pour ce qui est du repli observé au niveau des importations (7,1%), il est du surtout à la diminution des importations des produits énergétiques (3,5%) et des matières premières et demi-produits (8,7%), ainsi que des biens de consommation (0,5%). Tandis que les importations des biens d'équipement ont augmenté de 3,4%. Le déficit de la balance commerciale provient, principalement, du déficit enregistré avec certains pays, tels que la Chine (-596,4 MD), la Russie (-401,3 MD), la Turquie (-216,5 MD), la Grèce (-218,5 MD) et

l'Algérie (-32,5 MD). En revanche, le solde de la balance commerciale des biens a enregistré un excédent avec d'autres pays, principalement la France (441 MD), l'Italie (397,4 MD), l'Allemagne (193,3 MD), la Libye (101,3 MD) et le Maroc (29,9 MD). D'autre part, il est à noter que le solde de la balance commerciale hors énergie du mois de janvier 2024 est excédentaire de 133 MD et que le déficit de la balance énergétique s'est élevé à 683,6 MD, à fin janvier 2024, contre 639,6 MD en janvier 2023.

MAURITANIE

L'australien Aura Energy veut augmenter les ressources minérales de la première mine d'uranium du pays

Prévu pour entrer en production en 2026, le projet Tiris devrait être la première mine de Mauritanie. Alors que le potentiel minéral actuel permet une production d'environ 2 millions de livres par an sur 17 ans, une nouvelle estimation de ressources minérales pourrait améliorer ces chiffres. En Mauritanie, la compagnie minière australienne Aura Energy a publié le 10 avril des résultats d'exploration sur son projet d'uranium Tiris. L'objectif du programme de forage de 15 000 mètres en cours depuis quelques mois

est d'accroître les ressources minérales afin d'augmenter la capacité de production de la future mine, voire d'en prolonger la durée de vie. Tiris devrait devenir en 2026 la première mine d'uranium de Mauritanie, faisant du pays le deuxième producteur du combustible nucléaire en Afrique de l'Ouest, après le Niger. Le projet peut être exploité sur 17 ans, avec une production annuelle d'environ 2 millions de livres d'uranium. Le programme d'exploration mené depuis décembre a déjà permis de définir deux nouvelles zones de minéralisa-

tion à haute teneur, ainsi que plusieurs extensions de la minéralisation connue dans d'autres zones. Une nouvelle estimation de ressources minérales est attendue d'ici la fin du deuxième trimestre « Les résultats des forages à Tiris continuent de démontrer le potentiel significatif d'augmentation des ressources minérales du projet au-delà des 58,9 millions de livres d'uranium actuels [...]. Des ressources minérales supplémentaires sont susceptibles de créer des opportunités d'augmentation futures au-delà du taux de production

annuel actuellement proposé », explique Andrew Grove, DG d'Aura Energy. Pour rappel, le développement du projet Tiris intervient dans un contexte favorable sur le marché de l'uranium, avec une hausse de la demande et des prix attendus à long terme. En tenant compte d'un prix de l'uranium à 80 dollars la livre, la première mine d'uranium de Mauritanie peut générer 2,25 milliards de dollars de revenus. Tiris est contrôlé à 15 % par le gouvernement mauritanien, contre 85 % pour Aura Energy.

TANZANIE, RWANDA ET ZIMBABWE

Nouvelles mesures de précaution sur des sirops de Johnson & Johnson en Afrique

L'entreprise américaine dit être en discussion avec les autorités, et dans un processus de test indépendant. Les pays où sont intervenues les suspensions représentent un marché potentiel de plusieurs dizaines de millions de clients.

En Tanzanie, au Zimbabwe et au Rwanda, les autorités sanitaires ont annoncé de nouvelles mesures de précaution contre un type de sirop pour enfants produit en Afrique du Sud par l'américain Johnson & Johnson (J&J). Au Rwanda, c'est l'administration chargée du contrôle de la qualité des aliments et des médicaments qui a fait l'annonce. Elle a notamment interdit la distribution et la prescription de ce médicament. Ces trois nouvelles interdictions ou mesures de précaution font suite à celles déjà effectives en Afrique du Sud, au Nigeria et au Kenya. Des tests en laboratoire menés par le régulateur sanitaire du Nigeria ont révélé un niveau élevé de

diéthylène glycol (DEG), jugé très toxique par les professionnels de la santé. Cette substance est liée à la mort de plusieurs enfants en Gambie, en Ouzbékistan et au Cameroun depuis 2022, dans l'un des cas les plus graves d'intoxication par des médicaments oraux au monde. Selon Reuters, les produits au centre de la controverse ont été fabriqués en 2021, lorsque Johnson & Johnson avait un contrôle total sur une marque désormais contrôlée par Kenvue, une entreprise dont J&J est le premier actionnaire, aux côtés d'autres investisseurs institutionnels américains. Kenvue a déclaré mener ses propres tests, tout en discutant avec les autorités sanitaires

des pays concernés. On ignore la part réelle de l'Afrique sur les 15,6 milliards \$ de ventes déclarées par Kenvue au terme de l'année 2023. Mais l'ensemble des pays où le produit fait l'objet d'interdiction ou de suspension représente un marché potentiel estimé à plusieurs dizaines de millions d'enfants. L'Afrique compte près de 16% de la population mondiale, mais importe encore jusqu'à 80% de ses médicaments ou consomme des médicaments fabriqués localement par des firmes internationales. Cette situation met à rude épreuve les agences en charge des normes, notamment alimentaires et médicales.

CAMEROUN

Les producteurs de cacao vont recevoir un bonus de 2 milliards de FCFA de primes à la qualité

Au cours d'une conférence de presse organisée ce 16 avril 2024 à Yaoundé, le ministre du Commerce a annoncé que pour le compte des saisons cacaoyères 2020-2021 et 2021-2022, le gouvernement camerounais va distribuer aux producteurs de fèves 2 milliards de FCFA, au titre de la prime à la qualité. Le recensement des bénéficiaires, qui a débuté ce jour dans les bassins de production, s'achève le 30 août 2024. La distribution des primes, elle-même, s'étendra du 15 octobre au 15 décembre 2024, a détaillé le ministre Luc Magloire Mbar-gaAtangana lors de sa confé-

rence. L'enveloppe provisionnée pour ce 3^e round de distribution de la prime à la qualité du cacao au Cameroun, porte à 5 milliards de FCFA la somme totale déjà mise à la disposition des producteurs de cacao de qualité par l'Etat, depuis la campagne 2017-2018. La distribution des primes annoncée survient « dans un contexte inédit et singulièrement porteur, qui fait entrer notre pays au panthéon du gotha de la ca-coculture dans le monde (les prix aux producteurs ont établi un record à 5 300 FCFA le kilo-gramme, Ndlr), après d'autres succès de rang enregistrés au cours des dernières années, à

l'instar de notre intégration par l'organisation mondiale du cacao, dans la liste très sélecte et prestigieuse des pays producteurs de cacao fin », a rappelé le ministre. La prime à la qualité a été instaurée par les pouvoirs publics au cours de la campagne 2016-2017. Avec pour but de répondre aux exigences de plus en plus contraignantes du marché international en matière de normes et de qualité du cacao exporté, et dans l'optique de soutenir les efforts des producteurs confrontés à un marché imprévisible, marqué par des fluctuations à la baisse des prix. Y sont éligibles les producteurs mettant sur le

marché du cacao dit de garde I. Cette prime, qui fait partie des actions que mène le Cameroun depuis plus de 10 ans pour améliorer la qualité de ses fèves, et éviter ainsi des décotes considérables sur le marché international, porte visiblement des fruits. A titre d'illustration, selon le rapport dressé par l'ONCC au terme de la campagne cacaoyère 2020-2021, le Cameroun a affiché non seulement « le meilleur volume de tous les temps » en termes de volume de fèves soumis au contrôle qualité, mais aussi « le meilleur pourcentage de fèves de grade I (bonne qualité, NDLR) des vingt dernières années ».

CAMEROUN

La BAD inaugure son bureau régional en Afrique centrale

Le Premier ministre camerounais, Joseph Dion Ngute, et la vice-présidente du Groupe de la Banque africaine de développement Marie-Laure Akin-Olugbade ont inauguré, le 12 avril 2024 à Yaoundé, le nouveau bureau régional du Groupe de la Banque pour l'Afrique centrale, avec l'objectif de renforcer ses opérations sur le terrain. « C'est avec un immense plaisir que je suis à Yaoundé, aujourd'hui, pour procéder, au nom du président du Groupe de la Banque africaine de développement, Akinwumi Adesina, avec le gouvernement de la République du Cameroun, à l'inauguration officielle des nouveaux locaux du bureau régional de la Banque pour l'Afrique centrale », a déclaré la vice-

présidente chargée du Développement régional, de l'Intégration régionale et de la Prestation de services. Se félicitant du choix de son pays pour abriter le siège régional du Groupe de la Banque, M. Ngute a déclaré : « Cette inauguration exprime la solidité des relations entre l'Afrique centrale et la Banque africaine de développement ». Le bureau régional « permettra à la Banque de se rapprocher des réalités de notre sous-région et d'apporter plus que par le passé un accompagnement particularisé en adéquation avec les attentes de nos populations », a-t-il poursuivi. La cérémonie s'est déroulée en présence de membres du gouvernement camerounais, du corps diplomatique et d'organisations internationales et

sous-régionales ainsi que de représentants du secteur privé et de la société civile. Partenaire essentiel des sept pays de la sous-région (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine, République démocratique du Congo et Tchad), la Banque se dote ainsi d'un outil et de moyens supplémentaires pour renforcer notamment les politiques et stratégies de développement, asseoir une gestion proactive et une amélioration continue de la performance du portefeuille, améliorer la coordination et l'harmonisation de l'aide, tout en améliorant la visibilité de la Banque dans la région. « Au-delà du dialogue avec les autorités nationales, l'ouverture de ce bureau régional permet de renforcer le

dialogue avec les communautés économiques régionales, et les différents partenaires au développement. Elle permet également d'accélérer la mise en œuvre de nos opérations d'intégration régionale en Afrique centrale, et de promouvoir, dans le même esprit, le développement des affaires avec le secteur privé, qui, je dois le dire, a été jusqu'ici un défi, mais qui nous tient à cœur, notamment en tant qu'élément clé d'une croissance et d'un développement inclusifs et accélérés. Nous pensons que le bureau régional et ses ressources appropriées peuvent et doivent également changer la donne en matière de promotion du développement du secteur privé. », a indiqué la vice-présidente du Groupe de la Banque.

ANGOLA

Le chantier de la route nationale EN-290 entre Moçâmedes et Virei relancé après 8 ans d'interruption

Au-delà de rôle dans le désenclavement de la région, cette route rurale devrait améliorer l'interconnexion avec les pôles urbains angolais pour faciliter l'écoulement des productions agricoles. Elle stimulera de même les activités du port local. Le ministère angolais des Travaux publics a relancé la construction de la route nationale EN-290 dont les travaux sont suspendus depuis environ 8 ans. Ce tronçon considéré comme l'une des voies clés d'interconnexion de la municipalité de Moçâmedes à celle de Virei, sera pavé sur environ 108 km et comportera d'autres installations utiles telles que des ouvrages d'art, la signalisation, etc. Le projet budgétisé à 63,1 milliards de kwanzas (près de 75,8 millions \$) devrait être achevé en 2026. « Nous avons choisi comme priorité la reprise du projet Moçâmedes/Virei qui a débuté en 2014 et s'est arrêté en 2017 pour diverses raisons techniques et financières. Cette année nous avons décidé de le reprendre, ce qui renforcera la connectivité des populations de Virei et au-delà » a déclaré le ministre des Travaux publics, Carlos Alberto dos Santos, Au-delà du rôle qu'elle aura à jouer dans le désenclavement de cette région citée parmi les plus pauvres du pays du fait de son retard infrastructurel, cette route rurale devrait aussi améliorer l'interconnexion avec les pôles urbains pour faciliter l'écoulement des productions agricoles vers les destinations à fort potentiel de consommation. La région bénéficie par ailleurs d'un accès à la mer et possède un port. La nouvelle route assurera une fonction de support logistique pour les activités de cette plateforme et sera un catalyseur pour le trafic qui y est manutentionné.

POINT MARCHÉS

Wall Street finit en ordre dispersé sur fond d’interrogations sur les taux

La Bourse de New York a fini en ordre dispersé mardi, alors que les rendements obligataires ont progressé, dans un contexte d'interrogations sur les contours de l'assouplissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale américaine (Fed), avec une économie résiliente et une inflation persistante.

L'indice Dow Jones a gagné 0,17%, ou 63,86 points, à 37.798,97 points. Le S&P-500, plus large, a perdu 10,41 points, soit 0,21%, à 5.051,41 points. Le Nasdaq Composite a reculé de son côté de 19,77 points (0,12%) à 15.865,25 points. Le président de la Fed a déclaré dans la journée que les récentes données sur l'inflation aux Etats-Unis n'ont pas donné suffisamment confiance aux responsables de la banque centrale pour opérer sous peu une diminution des taux d'intérêt.

Jerome Powell a ajouté que la Fed pourrait devoir maintenir des taux d'intérêt élevés plus longtemps qu'attendu, alors que les marchés misaient grandement il y a quelques semaines sur une première baisse des taux en juin. En baisse ce mardi, le S&P-500 et le Nasdaq affichent un net repli, de près de 4%, par rapport aux pics de clôture enregistrés le mois dernier. "Les gens tentent de trouver un équilibre entre deux récits contraires - la croissance

de l'économie américaine, qui se porte vraiment bien, et en même temps l'inflation et les taux d'intérêt, qui vont à un moment donné devenir problématiques pour le marché des actions", a commenté James St. Aubin, directeur des investissements chez Sierra Mutual Funds, en Californie. Un rapport publié lundi montre que les ventes au détail aux Etats-Unis ont progressé plus qu'attendu en mars, un signe de la résilience de l'économie américaine qui a contribué à porter le rendement des bons du Trésor américain sur dix ans à un record de cinq mois. Les secteurs de l'immobilier et des services publics ont particulièrement pesé sur le S&P-500, tandis que les technologies ont enregistré la plus forte hausse du jour. Côté valeurs, à noter, la hausse de 2,5% de

Morgan Stanley après avoir communiqué des résultats trimestriels supérieurs aux attentes grâce au rebond des revenus de sa banque d'investissement. Bank of America a en revanche reculé de 3,5% à la suite de la publication d'un bénéfice sur la période janvier-mars inférieur au consensus, du fait de la diminution des intérêts payés. Johnson & Johnson s'est replié de 2,1%, pour n'avoir pas répondu aux attentes des analystes sur ses résultats trimestriels, la faute aux ventes décevantes de son médicament phare contre le psoriasis. Tesla a chuté pour une deuxième séance consécutive, de 2,7%, après des informations selon lesquelles le constructeur de véhicules électriques entend licencier plus de 10% de ses salariés à travers le monde.

L’Europe ouvre mitigée au gré des résultats

Les Bourses européennes hésitent à l'ouverture mercredi après une salve de résultats d'entreprises diversement appréciés. À Paris, le CAC 40 avance de 0,4% à 7.964,57 points vers 07h35 GMT, à la faveur de la hausse du géant du luxe LVMH. À Francfort, le Dax gagne 0,18%, contre un gain de 0,07% pour le FTSE, à Londres. L'indice paneuropéen FTSEurofirst 300 cède 0,07%, l'EuroStoxx 50 et le Stoxx 600 n'affichent pas de variations marquées. Les futures sur indices new-yorkais suggèrent une ouverture de Wall Street mitigée, le Dow Jones et le Standard & Poor's 500 s'affichant hésitants, contre un recul de 0,16% pour le Nasdaq. En l'absence de données économiques importantes, les investisseurs se focalisent sur les résultats d'ASML et de LVMH, parmi les plus grandes capitalisations européennes. L'indicateur d'inflation définitif en zone euro pour mars sera publié mercredi, le consensus pariant sur un léger rebond de la dynamique des prix d'un mois sur l'autre. Aux valeurs, ASML recule de 4,82% après avoir fait état d'un recul de son résultat net au premier trimestre, à 1,22 milliard d'euros.

La Bourse de Paris termine sous les 8000 points, une première depuis mars

La Bourse de Paris a conclu la séance en nette baisse de 1,40% mardi et sous les 8000 points, les investisseurs estimant que la première baisse des taux de la Réserve fédérale (Fed) pourrait se faire attendre plus longtemps que prévu. L'indice vedette CAC 40 a abandonné 112,50 points à 7932,61 points, repassant sous le seuil symbolique des 8.000 points en clôture pour la première fois depuis le 6 mars. Lundi, l'indice avait clôturé en hausse de 0,43% à 8045,11 points. «La principale raison» de cette baisse est «avant tout les très bonnes données des ventes au détail aux États-Unis» publiées la veille «qui conduisent le marché à encore revoir les prévisions des baisses des taux de la banque centrale américaine» (Fed), commente Charlotte de Montpellier, économiste chez ING. Cette publication a «enfoncé le clou» après un indicateur d'inflation américain (CPI) la semaine dernière qui a surpris le marché à la hausse pour le troisième mois consécutif, ainsi que des chiffres de l'emploi aux États-Unis solides au premier trimestre, explique l'économiste. «Dans ce contexte, personne ne peut envisager que la Fed réduise ses taux à court

terme et c'est ce qui est très mal digéré par le marché», souligne Charlotte de Montpellier. La Fed, qui maintient ses taux directeurs à leur plus haut niveau depuis plus de 20 ans dans l'objectif de ramener l'inflation à 2%, a signalé prévoir trois baisses en 2024, mais ce scénario est de plus en plus fragilisé par la résilience de l'économie américaine. Le marché doute même désormais qu'il y ait plus d'une baisse des taux dans l'année et «il y a de plus en plus de craintes qu'il n'y en ait même pas du tout», souligne Charlotte de Montpellier. «À cet élément principal, la géopolitique est l'élément supplémentaire qui amène de la volatilité» à la séance, ajoute l'économiste. Mardi, le chef économiste du Fonds monétaire international (FMI) a estimé que la montée des tensions au Proche-Orient, après le tir massif de drones, de missiles balistiques et de missiles de croisière par l'Iran vers Israël, pourrait retarder le retour de l'inflation vers sa cible. «L'Iran est un producteur de pétrole important et il pourrait y avoir des questions sur l'offre, ce qui contribuerait à augmenter le prix» de l'or noir et alimenterait ainsi pressions inflationnistes, a détaillé Charlotte de Montpellier.

COTATION COMMERCIALE D’OUVERTURE DU DINAR ALGERIEN

Cours du : 16 Avril 2024 Valeur : 18 Avril 2024					
BASE	DEVISES			COURS ACHAT	COURS VENTE
1	USD	US DOLLAR		134.6216	134.6366
1	EUR	EURO		143.0220	143.0649
1	GBP	POUND STERLING		167.4190	167.4585
100	JPY	JAPANESE YEN		87.1789	87.1942
1	CNY	CHINESE YUAN		18.5952	18.5978
1	CHF	SWISS FRANC		147.4174	147.4985
1	CAD	CANADIAN DOLLAR		97.5590	97.5981
1	DKK	DANISH KRONE		19.1526	19.1574
1	SEK	SWEDISH KRONA		12.3075	12.3122
1	NOK	NORWEGIAN KRONE		12.2602	12.2642
1	AED	UAE DIRHAM		36.6557	36.6627
1	SAR	SAUDI RIYAL		35.8876	35.8935
1	KWD	KUWAITI DINAR		436.6578	436.8482
1	TND	TUNISIAN DINAR		42.3804	42.8063
1	MAD	MOROCCAN DIRHAM		13.2586	13.2601
1	LYD	LIBYAN DINAR		27.7222	27.8641
1	MRU	MAURITANIAN OUGUIYA		3.5445	3.5449
1	SDR	SPEC. DRA. RIGHTS		177.2225	177.2225

CAC 40

Petit rebond en vue, accalmie sur l’obligataire

La Bourse de Paris devrait ouvrir en légère hausse mercredi matin, reprenant son souffle suite à son lourd repli de la veille dû à la réapparition d'un fort courant vendeur sur l'obligataire. Vers 8h15, le contrat 'future' sur l'indice CAC 40 progresse de 24,5 points à 7962 points, laissant entrevoir un modeste redressement après la chute subie mardi. Le marché parisien avait lâché 1,4% à 7920 points hier, enfonçant le seuil important des 8000 points au-dessus duquel il évo-

luait confortablement depuis plus d'un mois. Le climat de marché a de nouveau été plombé par les tensions qui affectent le compartiment obligataire américain, synonymes d'un service de la dette toujours plus conséquent. Avec des indicateurs économiques qui surprennent à la hausse aux Etats-Unis, les intervenants de marché s'interrogent sur la capacité de la Réserve fédérale à réduire, comme prévu, ses taux dans les prochains mois. Les investisseurs se demandent jusqu'à quel niveau les rende-

ments vont continuer augmenter et à partir de quel moment ils vont commencer à causer des dommages à l'économie réelle. L'envolée du rendement des Treasuries américains à dix ans au-delà de 5% en octobre dernier s'était, pour mémoire, soldée par une phase de consolidation pour les places boursières mondiales. Le papier à dix ans, qui avait atteint des plus hauts de cinq mois hier, se stabilise pour l'instant en-dessous de 4,66%, un niveau légèrement inférieur à ses pics d'hier.

Sur le marché obligataire européen, les rendements de référence suivent le mouvement: celui du Bund allemand à dix ans s'inscrit en légère baisse autour de 2,48%. Les intervenants redoutent par ailleurs que le niveau élevé des rendements empêche les actions de répondre positivement à la saison des résultats d'entreprises qui bat actuellement son plein. Le géant néerlandais de l'industrie des semi-conducteurs ASML a fait état ce matin de résultats de premier trimestre sans sur-

prise et confirmé ses prévisions annuelles, mais annoncé une hausse de 5% de son dividende. L'agenda économique s'annonce en revanche relativement calme. Les chiffres définitifs de l'inflation en zone euro pour le mois d'avril seront publiés dans la matinée, mais ils ne font que rarement l'objet de révisions par rapport aux estimations initiales. Au Royaume-Uni, l'inflation s'est tassée à 3,2% en rythme annualisé au mois d'avril, contre 3,4% en mars, ouvrant la voie à une future baisse des taux de la Banque d'Angleterre.

POUR FINANCER LE LOGEMENT

Le Canada va taxer davantage les plus riches notamment

Le Canada a dévoilé mardi de nouvelles taxes sur les plus riches pour financer notamment le logement et séduire les plus jeunes frappés par le coût de la vie qui augmente, en présentant son budget fédéral.

Le gouvernement de Justin Trudeau prévoit ainsi plus de 20 milliards de dollars canadiens de recettes sur cinq ans, principalement grâce à cette nouvelle fiscalité. Il table par ailleurs sur un ralentissement de son économie en 2024 mais estime pouvoir éviter la récession malgré des taux d'intérêt relativement élevés qui pèsent sur l'économie. La plupart des nouvelles dépenses sont destinées aux secteurs de l'éducation, au logement et à l'emploi, autant de points de pression pour les jeunes électeurs.

Objectif: séduire le jeune électorat

Avec plus de 10 points de retard dans les sondages sur son principal rival, le leader conservateur Pierre Poilievre, le Premier ministre libéral Justin Trudeau doit regagner le soutien des plus jeunes électeurs canadiens qui l'ont propulsé au pouvoir en 2015 afin de remporter les élections prévues dans un peu plus d'un an. "Aujourd'hui, un charpentier ou une infirmière peut payer des impôts à un pourcentage marginal plus élevé qu'un multimillionnaire. Ce n'est pas juste. Cela doit changer, et cela changera", a déclaré mardi ChrystiaFreeland, la ministre du Budget. Cette dernière a promis "l'équité pour chaque génération". "Pour trop de jeunes Canadiens, en particulier les Millennials et la Génération Z, on a l'impression que leur dur labeur ne porte pas ses fruits", a-t-elle expliqué.



"Ils ne bénéficient pas des mêmes conditions que leurs parents et leurs grands-parents", a-t-elle encore ajouté. La hausse du coût de la vie étant une préoccupation majeure pour la plupart des Canadiens, le budget de Chrystia-Freeland présente une série de nouvelles dépenses pour atténuer la facture des ménages. Le gouvernement s'est également engagé, dans un contexte de crise du logement, à construire 3,87 millions de logements supplémentaires d'ici 2031 "à un rythme et à une échelle jamais vus depuis l'après-Seconde Guerre mondiale", a déclaré ChrystiaFreeland au Parlement. Pour ce faire, Ottawa ouvrira des terrains publics au logement, convertira des bureaux fédéraux en appartements, et taxera les propriétés vacantes. Les prix des logements neufs ont légèrement baissé en mars, mais pas suffisam-

ment pour compenser la hausse des intérêts hypothécaires qui a écarté de nombreux nouveaux acheteurs. L'inflation s'est établie sous les 3% depuis le mois de janvier, mais sans entraîner pour l'instant un allègement des taux d'intérêt fixés par la Banque du Canada.

Les prévisions de croissance revues à la hausse

Le budget prévoit également des fonds pour un programme permettant la contraception gratuite, le renforcement des budgets pour lutter contre l'ingérance étrangère ainsi que davantage pour contrer les feux de forêts. En prévision d'une saison des feux qui s'annonce catastrophique, Ottawa double également le crédit d'impôt pour les pompiers volontaires. Par ailleurs, les économistes interrogés par le gouvernement ont revu à la hausse les prévisions tablant désormais sur une croissance de 0,7% cette année contre 0,5% annoncé dans le rapport économique de novembre. ChrystiaFreeland a indiqué que la dette nationale augmentera légèrement au cours de l'exercice 2024-2025 pour atteindre un nouveau record de 1.300 milliards de dollars canadiens. Le ratio dette/PIB du Canada devrait tomber à 41,9 %. Quant au déficit, il devrait être un peu moins élevé que prévu, à 39,8 milliards de dollars canadiens, et rester stable avant de commencer à diminuer en 2026-2027.

ETATS UNIS

L'essor de l'économie américaine libère le dollar

Une période presque étrange de faible volatilité des marchés financiers semble s'achever alors que l'expansion économique exceptionnelle des États-Unis ravive le dollar et les rendements obligataires dans le monde entier, tandis que la situation géopolitique s'aggrave, que les marchés émergents se débattent et que les actions vacillent. Bien qu'il y ait de bonnes raisons de se réjouir de la résilience de la plus grande économie du monde, le rôle central du dollar et des emprunts du Trésor américain signifie qu'une divergence continue entre les États-Unis et le reste du monde laisse présager des turbulences financières à venir. Avec une croissance américaine au premier trimestre proche de 3 %, des ventes au détail toujours en hausse en mars et une inflation et des prévisions d'inflation supérieures à 3 %, la Réserve fédérale aura du mal à réduire ses taux d'intérêt cette année, même si ses homologues d'autres grandes économies se sentent poussés à les assouplir rapidement. Après une série de prises de position similaires de la part de ses collègues au cours de la semaine dernière, le président de la Fed, Jerome Powell, a donné le ton mardi en fin de journée en déplorant l'absence de progrès en matière de désinflation alors que l'économie américaine reste forte et en déclarant que la politique restrictive a besoin de plus de temps pour porter ses fruits. Alors qu'au cours des six derniers mois, le Fonds monétaire international a relevé ses prévisions de croissance mondiale pour 2024 de 0,3 point de pourcentage, à 3,2 %, il a considérablement augmenté ses prévisions de croissance pour les États-Unis de 1,2 point, à 2,7 %, au cours de la même période. Les perspectives pour tous les autres pays du G7 ont été revues à la baisse au cours de cette période et même la croissance prévue pour l'ensemble des marchés émergents n'a été relevée que de 0,2 point.

UNION EUROPÉENNE

Bruxelles va enquêter sur les subventions chinoises aux éoliennes

La Commission européenne a annoncé l'ouverture d'une enquête sur des subventions illégales présumées accordées à des producteurs chinois d'éoliennes, alors que l'on craint que l'industrie nationale ne soit décimée par des importations bon marché. L'exécutif européen a lancé une enquête sur le développement des parcs éoliens en Europe, craignant que les subventions publiques ne permettent aux producteurs chinois d'être moins chers que les fabricants nationaux de turbines, alors que l'Union européenne cherche à accélérer sa transition vers une énergie propre. Cette décision, annoncée par la vice-présidente exécutive de la Commission européenne Margrethe Vestager lors d'une conférence à l'université de Princeton aux États-Unis ce mardi, intervient six mois après que les responsables

du commerce de l'UE ont lancé une enquête anti-subventions similaire sur l'importation de véhicules électriques à batterie (BEV) en provenance de Chine. "Je peux annoncer aujourd'hui que nous lançons une nouvelle enquête sur les fournisseurs chinois de turbines éoliennes", a déclaré Mme Vestager. "Nous enquêtons sur les conditions de développement des parcs éoliens en Espagne, en Grèce, en France, en Roumanie et en Bulgarie." La politicienne danoise, célèbre pour sa détermination à mener des enquêtes antitrust sur les géants américains de la technologie, a déclaré que la Chine avait déjà dominé l'industrie des panneaux solaires en attirant des investissements étrangers, en acquérant des technologies et en accordant des "subventions massives" aux fournisseurs nationaux avant d'exporter à bas prix.

"Le résultat est qu'aujourd'hui, moins de 3 % des panneaux solaires installés en Europe sont produits en Europe", a déclaré Mme Vestager. "Nous ne pouvons pas nous permettre de voir ce qui s'est passé pour les panneaux solaires se reproduire pour les véhicules électriques, l'énergie éolienne ou les puces essentielles", a-t-elle ajouté. L'exécutif européen à Bruxelles a confirmé le lancement de l'enquête : "Sur la base des informations dont dispose la Commission, il existe des indications selon lesquelles certains fabricants d'éoliennes et d'autres entreprises actives sur le marché intérieur pourraient bénéficier de subventions étrangères qui leur confèrent un avantage déloyal par rapport à leurs concurrents et qui pourraient entraîner des distorsions de concurrence", a déclaré un porte-parole. Les demandes d'information envoyées

aujourd'hui permettront à la Commission d'approfondir son enquête, car le règlement sur les subventions étrangères lui confère le pouvoir d'enquêter sur l'existence et les effets des subventions étrangères et d'imposer des mesures correctives lorsqu'une distorsion de la concurrence a été établie. Les producteurs nationaux d'éoliennes demandent depuis longtemps aux dirigeants de l'UE de les protéger contre la concurrence déloyale des pays étrangers. Dans un "plan d'action" sur l'énergie éolienne publié en octobre dernier, l'exécutif européen a mis en garde contre d'éventuelles enquêtes sur la concurrence, ainsi que contre des mesures visant à remédier aux goulets d'étranglement en matière d'autorisations, à la pénurie de compétences et à l'accès aux matières premières essentielles.

Nouveau Tesla Model Y à grande autonomie : voici son prix !

Finalement, le Model Y Grande Autonomie Propulsion sera bien vendu en France. Et il va même bénéficier du bonus puisque son prix est sous les 47 000 €. Tesla est dans une période compliquée avec l'annonce d'un plan de licenciements massifs dans une période plutôt troublée où la concurrence fait rage et où les ventes s'érodent logiquement. Pour éviter de perdre le fil en Europe où la rivalité est la plus grande chez les véhicules moyens et haut de gamme, Tesla avait décidé récemment d'introduire une nouvelle version inédite de son best-seller, le Model Y. L'idée est de combiner la version Propulsion à un seul moteur avec la plus grande batterie de la Grande Autonomie pour justement obtenir l'autonomie la plus élevée qui soit. Mais cette version est assez difficile à "caser" dans le catalogue puisqu'il ne faudrait pas qu'elle vienne trop cannibaliser les ventes de la Grande Autonomie. En Italie, par exemple, Tesla avait donc positionné cette nouveauté entre les



deux premiers niveaux du Model Y, à mi-chemin. Et en France ? La commercialisation n'a pas été confirmée, mais ce matin, elle est bel et bien au catalogue !

Le prix du Tesla Model Y à (très) grande autonomie

Il sera intéressant de suivre les ventes des Model Y dans les prochains mois mais il y a fort à parier que la version Propulsion va prendre du plomb dans l'aile. En effet, le Model Y Grande Autonomie



Propulsion n'est vendu "que" 2000 € plus cher, mais avec 145 km d'autonomie en plus ! Une sacrée différence payée finalement bien peu cher en comparaison d'autres véhicules électriques qui facturent le bond d'autonomie au prix fort. Le Model Y Grande Autonomie Propulsion est annoncé à 600 km sur le cycle d'homologation, pour un tarif de 46 990 €. Et donc 42 990 €, bonus déduit. C'est exactement le prix d'un Renault Scénic Grande Autonomie (décidément, les noms se répètent) mais le français offre, lui, 625 km d'autonomie. En revanche, il charge moins vite que le Model Y. Avec ce "nouveau" Model Y, Tesla pourrait voir les ventes de son SUV repartir de plus belle en Europe dans un marché qui se tend : suppression des aides à l'achat en Allemagne, guerre des prix (ID.4, bZ4X...) et arrivée de nouveaux prétendants, le Model Y a des chances de perdre son trône cette année. Pour mieux résister, la Grande Autonomie Propulsion pourrait donc bien lui servir... si et seulement si elle ramène effectivement de nouveaux clients, plutôt que d'en prendre simplement chez ceux qui voulaient prendre une Propulsion.

NISSAN QASHQAI

Un facelift en profondeur

Le Nissan Qashqai fait peau neuve, et on peut prendre cela au pied de la lettre, car la face du SUV est radicalement différente. Mais quels sont les autres changements ?

Les designers de Nissan se sont-ils inspirés le Hyundai Tucson lorsqu'ils ont travaillé sur le lifting du Qashqai ? Il se pourrait bien, car les changements de la face avant remaniée semblent radicaux, surtout si on la compare à l'ancienne face avant bien sage qu'arborait l'ancien Qashqai. Comme c'est la mode aujourd'hui, les feux de jour sont séparés des phares classiques. La calandre V-Motion du Qashqai cède la place à une grille composée d'une multitude d'éléments compacts que Nissan utilise pour faire référence à l'armure des guerriers japonais. À l'arrière, les changements sont moins prononcés. Les blocs de feux arrière sont redessinés, mais leur forme de base reste inchangée. Il est également question de nouveaux designs pour les jantes et de nouvelles teintes de peinture pour la carrosserie - blanc nacré, noir nacré et océan profond.

L'environnement Google

À l'intérieur du Nissan Qashqai actualisé, les changements sont moins visibles, même si le lifting 2024 introduit une foule de nouveaux matériaux (comme l'alcantara pour les niveaux de finition les plus chers), de revêtements et de surpiqûres. Ces éléments, associés à l'éclairage d'ambiance à LED, devraient permettre à l'intérieur de rayonner un peu plus de classe, à l'instar du nouveau Juke. Cependant, la grande nouveauté est la technologie Google que le nouveau Nissan Qashqai utilise dorénavant. Le système d'infodivertissement utilise non seulement la carte Google Maps intégrée pour naviguer, mais il vous donne également accès au catalogue d'applications Google Play. De plus, vos commandes vocales sont désormais prises en compte par l'Assistant Google.

E-Power

Nissan affirme également avoir amélioré l'Around View Monitor, les systèmes de sécurité active et passive ont été rafraîchis en profondeur, et le nouveau Qashqai peut se souvenir des places de parking, ce qui permet au logiciel de répéter automatiquement les manœuvres de stationnement. Mais ce que nous pré-



férerons, c'est le nouveau mode zen du compteur numérique, qui n'affiche que les informations essentielles - un peu comme le faisait Saab à l'époque. Le châssis et les groupes motopropulseurs du Nissan Qashqai sont à peine concernés par ce lifting. En effet, le SUV

populaire pourra être commandé soit avec la version mild-hybrid 1.3 DIG-T (actuellement disponible avec 140 ou 158 ch), soit avec la version E-Power. Dans ce cas, un moteur 1,5 litre de 190 ch sert de générateur à l'unité d'entraînement électrique.

La nouvelle Maserati Quattroporte est reportée

La prochaine Maserati Quattroporte électrique devait arriver l'année prochaine. Mais la marque italienne a annoncé ne pas encore être prête. Mais quand arrivera-t-elle ? La nouvelle Quattroporte, l'une des voitures les plus populaires de chez Maserati qui devait devenir exclusivement électrique, ne sera finalement pas présente sur nos routes l'année prochaine. Davide Danesin, l'ingénieur en chef

de la Quattroporte et de la GranTurismo, a indiqué que le développement n'en était qu'à la moitié. Une autre source explique que Maserati a décidé de retarder le modèle pour 2028. Ce que la marque n'a pas confirmé.

Ce que l'on sait

La prochaine Quattroporte sera électrique, et on pensait qu'il était acté qu'elle serait construite sur la

plateforme STLA Large, à l'instar de la Dodge Charger Daytona ou la prochaine Alfa Romeo Giulia. Mais Davide Danesin n'a pas confirmé, le choix de la plateforme est encore en cours de discussion en fonction de ce qui sera disponible au moment voulu. Il est aussi question d'envisager d'étendre les bases de la GranTurismo Folgore qui pourrait servir de base à la nouvelle Quattroporte. Ce qui offrirait une belle agilité et

une position de conduite similaire aux voitures sportives thermiques. Du côté de la batterie, Maserati opérerait pour une architecture en T, permettant une position de conduite plus basse que sur les véhicules électriques optant pour une architecture traditionnelle en « skateboard ». La prochaine voiture électrique de Maserati sera la MC20 Folgore, suivie d'un remplaçant pour le grand SUV Levante.

GCP et Nvidia s'associent pour stimuler les start-ups IA

GCP renforce ses liens avec Nvidia autour des start-ups orientées IA. Outre ce partenariat, Google a dévoilé sa puce personnalisée Axion basée sur Arm pour les centres de données.



Le 9 avril dernier, lors de la conférence Google Cloud Next 2024 (Las Vegas), l'entreprise d'Alphabet a dévoilé une série de produits et services, parmi lesquels un programme destiné à aider les start-ups et les petites entreprises à créer des applications et des services d'IA générative. L'initiative, qui regroupe le programme mondial Nvidia Inception pour les startups et le programme Google for Start-ups Cloud, offre plus d'avantages dont des crédits cloud, un support go-to-market et une expertise technique pour accompagner les jeunes pousses dans leurs projets d'IA. 18 000 start-ups sont déjà soutenues par le programme Inception, et Nvidia cherche à en attirer d'autres en proposant un accès plus rapide à l'infrastructure Google Cloud avec à la clef des crédits GCP et une prime pouvant atteindre jusqu'à 350 000 dollars pour les entreprises axées sur l'IA. En retour, les membres du programme Google for Start-ups Cloud peuvent rejoindre Nvidia Inception et accéder à l'expertise technique, aux crédits de cours du Nvidia Deep Learning Institute, au matériel et aux logiciels Nvidia, etc. Inception propose aussi une plateforme appelée

Capital Connect, qui permet aux start-ups d'entrer en contact avec des sociétés de capital-risque intéressées par le secteur.

Lancement du CPU personnalisé Axion basé sur Arm

Google a aussi annoncé une gamme de processeurs Arm appelée Axion, pour ses offres de services cloud. Après Amazon Web Services, qui propose des processeurs Graviton (sur base Arm) depuis 2018, et Microsoft, qui a lancé sa propre puce Arm Cobalt 100, à l'automne dernier, Google est ainsi le dernier géant de la technologie à fabriquer ses propres puces personnalisées basées sur Arm. Cependant, ce n'est pas la première incursion de la firme de Mountain View dans le silicium personnalisé. Depuis 2015, l'entreprise a déjà développé des unités de traitement tensoriel (Tensor Processing Unit, TPU) pour l'accélération de ses propres charges de travail, et en 2018, elle a lancé une unité de codage vidéo (Video Coding Unit, VCU) pour le transcodage vidéo. Mais l'Axion sera le premier silicium personnalisé de Google destiné aux clients cloud. Axion est basé sur l'architecture Neo-

verse V2 d'Arm, destinée aux charges de travail dans les centres de données. Rappelons qu'Arm ne fabrique pas de puces, mais des designs qu'elle revend à des détenteurs de licences qui les personnalisent. Certains fabriquent des smartphones (Apple, Qualcomm), d'autres des puces pour serveurs (Ampere). Google s'est refusé à tout commentaire sur les vitesses, les tarifs et les coûts, mais le fournisseur a affirmé que les processeurs Axion offriraient des instances jusqu'à 30 % plus performantes que les instances polyvalentes Arm les plus rapides disponibles aujourd'hui dans le cloud, jusqu'à 50 % plus performantes et jusqu'à 60 % plus économes en énergie que les instances comparables de la génération actuelle basées sur x86.

La plateforme Axion repose sur Titanium, un système de microcontrôleurs en silicium personnalisés construits par Google et « d'une carte de déchargement dédiée qui permet l'accélération matérielle des services de virtualisation, de façon à décharger le traitement du processeur hôte, et à libérer des ressources pour vos charges de travail », comme l'explique Google. Titanium peut décharger des opérations réseau et de sécurité, de sorte que les processeurs

Axion peuvent se concentrer sur le calcul de la charge de travail, de la même manière que le SuperNIC décharge le CPU du traitement du trafic réseau. « Les machines virtuelles basées sur les processeurs Axion seront disponibles en avant-première dans les mois à venir », a précisé Google.

Mise à jour des services logiciels d'IA

En février, Google a présenté Gemma, une suite de modèles ouverts utilisant les mêmes recherches et technologies que celles utilisées pour créer son service d'IA générative Gemini. Aujourd'hui, les équipes de Google et de Nvidia ont travaillé ensemble pour accélérer les performances de Gemma avec TensorRT-LLM de Nvidia, une bibliothèque open-source pour l'optimisation de l'inférence LLM. GCP a également facilité le déploiement du framework NeMo de Nvidia pour la création d'applications d'IA générative personnalisées sur sa plateforme via son moteur GKE Kubernetes et Google Cloud HPC Toolkit. Ce qui permet aux développeurs de démarrer le développement de modèles d'IA générative et de déployer rapidement des produits d'IA clés en main.

■ Brèves

Des pubs dans le menu Démarrer de Windows 11

Microsoft commence à tester des "recommandations" - en fait des publicités - pour des applications de sa boutique en ligne et ce depuis le menu Démarrer de Windows 11. Pour l'instant cette fonction est disponible en test dans un premier temps pour certains utilisateurs du canal Beta Windows Insiders aux États-Unis. Cette annonce a reçu un accueil plutôt froid de certains utilisateurs. Cette fonction reste

cependant (et heureusement) désactivable.

Hugging Face lance son LLM multipodal Idefics2.

La start-up à l'origine d'une plateforme facilitant le déploiement d'outils d'intelligence artificielle a annoncé la disponibilité d'Idefics2, un modèle de langage multimodal général capable de traiter des séquences arbitraires de textes et d'images et de générer des réponses textuelles.

"Avec des paramètres 8B, une licence ouverte (Apache 2.0) et des capacités OCR (reconnaissance optique de caractères) améliorées, Idefics2 constitue une base solide pour la communauté travaillant sur la multimodalité", fait savoir Hugging Face. Selon l'éditeur, ce modèle n'a pas à rougir face à d'autres plus grands comme LLaVA-Next-34B et MM1-30B-chat.

Apple supprime 600 postes

La firme à la pomme a licencié 614 employés en Californie avec prise d'effet au

27 mai 2024. Ces coupes sont effectuées dans 8 bureaux du groupe à Santa Clara et ont fait l'objet d'une notification auprès des instances locales (worker adjustment and retraining notification). Il s'agit du plan de licenciement le plus important du groupe depuis les années Covid. Ces suppressions de postes pourraient bien être liées à l'arrêt des plans d'Apple en matière de voitures autonomes et de développement d'écrans microLED.

Mots fléchés

Soldat du feu (deux mots) Profanations		Lock-out		Missive		Semblable Déployer		Industrie Esquivés		Taures		Siège du gouvernement fédéral suisse	
										Personnage biblique			
Inédite		Paresseux		Habitant la botte Crochets								Pépin	
					Désodorisant en pierre					Atome Représentation graphique			
Articles Fabriquée la bière					Qui est à l'état naturel		Divinité						
						Petit chérubin		Césium Fleuve irlandais			Une espèce de grande punaise	Débris de bouteille	
Forme de pouvoir Fleuve italien			Broyèrent Tout de suite										
		Israël pour le CIO Arrose Saint-Omer				Monarque		Raillerie					
Affliction Pierre précieuse				Impératif						Pour un oubli Tranche de gros poisson			
					Points cardinaux Ventilation			Un personnage du petit Nicolas					
Société fermée		Grotesque		Membre d'un oiseau					Soleil divin		Divinité égyptienne		
						Surfaces agricoles		Empereur romain Avertie					
Ville de carnaval				Loupa Similaire					Enzyme	Déshabillés			
Ensemble des acheteurs	Lanterne		Affluent du Rhin				Faisceau lumineux					Sucre simple	
										Vilain	Unique	Écimai	
Actinium Bouleversé			Planche de bois				Agités						
			Saint normand			Petit saint Faux marbre			Pilastre carré				
Ployons Dépôt							Remplace le RMI		Native À moi			Possède	
			Équerre		Signe orthographique					Tantale Petit tour			
Giboulée		Costumes de danse						Greffai					
					Calcium			Sillon					

L’alliance OPEP+ souhaite l’adhésion de la Namibie

Les compagnies pétrolières TotalEnergies et Shell avaient annoncé, ces dernières années, avoir fait des découvertes « significatives » de pétrole au large de la Namibie, dans le cadre de leurs campagnes d’exploration pétrolière offshore dans le bassin d’Orange. L’alliance des pays producteurs de pétrole OPEP+ souhaite voir la Namibie devenir l’un de ses membres, alors que ce pays d’Afrique australe s’apprête à intégrer le club des grands producteurs d’or noir du continent à partir de 2030, a rapporté Reuters le lundi 15 avril 2024, citant plusieurs sources proches du dossier. « L’objectif initial de l’OPEP+ serait de voir la Namibie rejoindre sa Charte de coopération », ont déclaré les sources.



INONDATIONS DANS CERTAINES WILAYAS DU SUD

Lancement d’une caravane de solidarité au profit des sinistrés

Le coup d’envoi d’une caravane de solidarité au profit des sinistrés des inondations ayant récemment touché certaines wilayas du sud du pays a été donné mercredi à Alger. A cette occasion, le président de l’association caritative « El Baraka », Ahmed Brahimi, a précisé que « cette caravane humanitaire d’urgence, comprenant 1.400 colis alimentaires et 300 unités de matelas et de couvertures, est destinée aux sinistrés des inondations ayant récemment touché El Oued, Ouargla et Tougourt ». Il s’agit également d’un camion chargé de 300 colis alimentaires destinés aux familles démunies dans la wilaya de Tindouf », a-t-il ajouté. M. Brahimi a, par ailleurs, fait savoir que son association avait pu acheminer neuf (9) camions chargés de tentes

et de dattes vers la bande de Ghaza via le point de passage de Rafah, ajoutant que trois (3) autres camions devraient être acheminés vers Ghaza, ce mercredi, dans le cadre de la campagne de solidarité lancée par l’association depuis le début de l’agression sioniste contre la bande de Ghaza. Toutes ces actions caritatives et humanitaires menées par l’association reflètent « les valeurs d’entraide et de solidarité qui animent le peuple algérien, tant à l’intérieur du pays qu’à l’extérieur », a-t-il soutenu, saluant « les efforts des pouvoirs publics en matière d’accompagnement de ces actions caritatives contribuant à la consolidation de l’unité nationale et au renforcement de l’esprit de solidarité et de cohésion entre les membres de la société ».

DEUXIÈME ÉDITION DU PRIX « CADETS DE LA CULTURE »

Les lauréats distingués

La ministre de la Culture et des Arts, Mme So-
raya Mouloudji, a pré-
sidé, mardi au Centre inter-
national de conférences (CIC)
Abdelatif-Rahal à Alger, la cé-
rémonie de distinction des
lauréats de la deuxième édi-
tion du Prix « Cadets de la
culture » récompensant les
jeunes créateurs dans les do-
maines artistique et littéraire.
Organisée à l’occasion de la
Journée du Savoir (16 avril),
la cérémonie de remise des
prix de cette deuxième édi-
tion, baptisée du nom de
l’écrivain et moudjahid Moha-
med Chebouki (1916-2005),
s’est déroulée en présence du
conseiller du président de la

République chargé de l’éduca-
tion, de l’enseignement supé-
rieur, de la formation profes-
sionnelle et de la culture, M.
Mohamed Seghir Saâdaoui,
du conseiller du président de
la République chargé des af-
faires politiques et des rela-
tions avec la jeunesse, la so-
ciété civile et les partis poli-
tiques, M. Mohamed Chafik
Mesbah, du ministre de la
Communication, M. Moha-
med Laagab, du ministre des
Moudjahidine et des Ayants-
droit, M. Laïd Rebiga, de la
ministre de la Solidarité na-
tionale, de la Famille et de la
Condition de la femme, Mme
Kaouter Krikou, ainsi que de
représentants d’organismes

nationaux.
S’exprimant à cette occasion,
Mme Mouloudji a précisé que
« ce prix, organisé par le mi-
nistère de la Culture et des
Arts sous le patronage du
Premier ministre, M. Nadir
Larbaoui, et conformément
aux directives éclairées du
président de la République,
M. Abdelmadjid Tebboune,
qui attache une attention par-
ticulière à la promotion de la
production culturelle et au
soutien aux créateurs dans les
domaines artistique et litté-
raire, témoigne de l’accompa-
gnement de l’Etat algérien
aux intellectuels, écrivains et
artistes, notamment les
jeunes ».

Chronique Eco

d’Anouar
El Andaloussi

La géopolitique n’explique pas tout :
se méfier de ses opportunités et de ses contraintes

En début de cette année 2024, l’économie mon-
diale peine à maintenir le rythme de croissance de
l’année 2023. Il est vrai que l’année 2023 a été ca-
ractérisée par un retour au niveau de croissance de
l’avant Covid19. Depuis le dernier trimestre de
2023, la conjoncture économique affichait un essouf-
lement dans les échanges mondiaux et un retournement
de situation suite à des facteurs souvent
exogènes à la sphère économique proprement dite.
La guerre russo-ukrainienne s’exacerbe et les conflits
périphériques s’élargissent vers d’autres zones (Paci-
fique, Afrique...). Suite à l’offensive d’Israël sur
Gaza, la situation économique de cette région
(MENA) s’est encore dégradée malgré l’augmenta-
tion continue des prix des hydrocarbures. Le géopo-
litique impacte l’économie mais n’explique pas tout.
Au sein d’une même région, on peut noter des ni-
veaux de croissance assez différenciés. Habituelle-
ment, on constate une nette différence entre les pays
exportateurs d’hydrocarbures et les autres. Mais de-
puis la crise sanitaire, on observe une nette réduc-
tion de l’écart entre les pays dans la région MENA
par exemple, cet écart n’est que de 0.9 de point de
pourcentage, alors qu’il était en moyenne entre 5 et 6
points de pourcentage. Les économies non exporta-
trices d’hydrocarbures ou de toutes autres matières
premières à haute valeur, ont opéré des réformes ra-
dicales dans leur système d’allocation des ressources,
de régulation, de facilitations administratives, de ra-
tionalisation des coûts logistiques, ce qui leur per-
met aujourd’hui d’être moins affectés par
l’augmentation des prix du pétrole.
Selon le rapport publié dans le Bulletin D’INFOR-
MATION ÉCONOMIQUE DE LA RÉGION MENA
AVRIL 2024 (Banque Mondiale), sous le titre «
Conflit et dette dans la région Moyen-Orient et
Afrique du Nord » : « L’impact du conflit au Moyen-
Orient a pratiquement interrompu toute activité
économique à Gaza. Au quatrième trimestre 2023, le
PIB de la bande de Gaza était inférieur de 86 % à
celui des trois derniers mois de 2022. Cet effondre-
ment se traduit par un ralentissement de 25 % de la

croissance du PIB réel en glissement annuel, ce qui
est comparable à certaines des pires périodes de
conflit de l’histoire récente. La baisse de la produc-
tion ne rend pas compte du bilan humain du conflit,
à savoir les morts, les déplacés et le grand nombre de
Gazaouis qui vivent aujourd’hui dans la pauvreté et
sont confrontés à des niveaux élevés d’insécurité ali-
mentaire aiguë. En outre, elle ne donne qu’une indi-
cation des destructions d’infrastructures et de
services qui auront des effets durables sur le rétablis-
sement économique et humain... Le conflit a égale-
ment des répercussions à l’échelle mondiale, des
navires commerciaux ayant été attaqués en mer
Rouge pendant celui-ci. Ces attaques ont réduit le
trafic par le détroit de Bab El-Mandeb et le canal de
Suez, les affréteurs ayant dû dérouter leurs navires.
Modifier les routes commerciales est coûteux, car il
faut davantage de navires et de carburant pour
maintenir le même flux de marchandises sur des iti-
néraires plus longs. Les tarifs d’assurance et d’expé-
dition dans la région se sont accrus et les tarifs au
comptant pour le transport de conteneurs ont aug-
menté à l’échelle mondiale, en particulier pour les
itinéraires de l’Orient vers l’Europe. Depuis le 1er
avril, la crise s’est propagée à l’Iran suite à l’agression
israélienne du Consulat iranien à Damas et la ri-
poste iranienne la nuit du 13/14 avril. La région est
confrontée à de multiples défis politiques et écono-
miques, dont le plus important est l’évolution des
prix du pétrole. Bien que ce paramètre n’affecte pas
de la même manière les différents pays de la région.
Les pays exportateurs profitent d’une hausse alors
que les importateurs tirent avantage d’une baisse des
prix.
Fait remarquable, tous les pays de la région sont
minés par deux phénomènes devenus structurels,
l’inflation et l’endettement. On dira que ces deux
phénomènes sont mondiaux, mais leurs impacts
sont différents en fonction de la structure de chaque
économie, comme la diversification économique, la
politique du taux de change, la structure du com-
merce extérieur et les soldes de la balance de paie-

ment.
Le même bulletin d’information économique de la
région MENA note que « Des ratios dette/PIB élevés
peuvent engendrer des conséquences économiques
majeures. Lorsque les États empruntent, ils peuvent
évincer les investissements du secteur privé, car la
hausse des taux d’intérêt peut entraîner une aug-
mentation du coût du capital pour ce dernier. En
outre, des niveaux élevés d’endettement peuvent s’ac-
compagner de paiements d’intérêts coûteux qui ré-
duisent progressivement la capacité de l’État à
réaliser d’autres investissements publics favorables à
la croissance. Et puis, l’effet des dépenses budgétaires
supplémentaires sur le PIB — ce que l’on appelle le
multiplicateur budgétaire — est plus faible lorsque la
dette publique est élevée. Tout a un coût lorsqu’il
s’agit de sortir de l’endettement. Certes, le désendet-
tement par la croissance et le désendettement par
l’inflation sont présentés comme des scénarios pro-
metteurs ». La seule voie salubre pour un désen-
dettement public est celle d’une croissance robuste
et soutenue. Le désendettement par l’inflation est
hautement risqué. L’inflation est qualifiée par les
économistes comme l’impôt des pauvres et à ce titre,
elle peut conduire à une détérioration du pouvoir
d’achat et ainsi poser un problème de climat social et
dont la réponse ne peut être que l’intervention de
l’Etat par le budget et la création monétaire, ce qui
aggrave encore l’endettement. C’est ce qu’on appelle
la spirale inflationniste et son corolaire, craint par
tout le monde, la Stagflation. La situation est certai-
nement moins grave lorsqu’il s’agit d’un endettement
interne (en monnaie locale) comparé à un endette-
ment externe (fluctuations des taux de change des
monnaies d’emprunts). L’Algérie est dans la situation
d’un endettement interne et qui présente un moin-
dre risque pour conduire des réformes budgétaires
et monétaires soutenables. Mais une croissance forte
et durable est la clé pour assurer une pérennité à
notre système social re-distributif et solidaire.